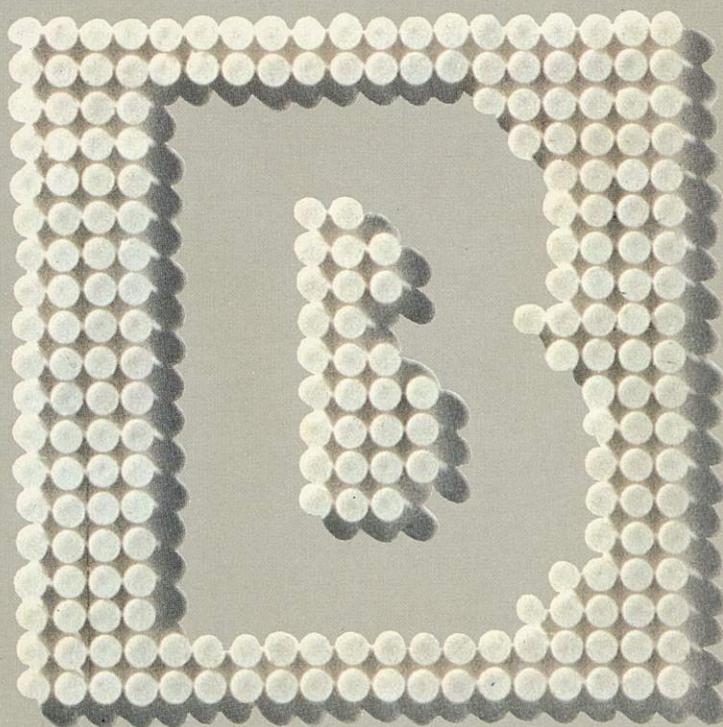


# BNP

Rapports de l'exercice 1976



**BNP**

Société Anonyme au capital de 500 millions de francs

Siège social : 16, Boulevard des Italiens - 75009 Paris

R.C. Paris B 662 042 449

# BANQUE NATIONALE DE PARIS

---

**Rapports de l'exercice**

1975

## Conseil d'Administration

### Présidents d'Honneur

Henry BIZOT

Henri GILET

### Président

Pierre LEDOUX

### Administrateurs

Gérard de CAFFARELLI

Pierre CALVET

François DALLE

Jacques DANON

Jacques FERRY

Jacques de LAROSIÈRE de CHAMPFEU

Jean GAUTIER

Edmond MALINVAUD

Jean-Pierre MOUSSY

Georges POMPEY

Yves ROLAND-BILLECART

## Collège représentant les Actionnaires

Philippe SURUN, Président

le Directeur du Trésor

Michel CAMDESSUS

René FREDET

Jacques HIRSCH-GIRIN

Jean LAPEYRE

Jean-Pierre LEMAIRE

## Direction Générale

### Directeur Général

Jacques CALVET

### Directeurs Généraux Adjointes

Gérard LLEWELLYN

Marc MANIFACIER



## Sommaire

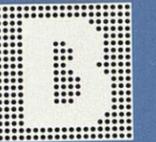
- **Rapport du Conseil d'Administration**  
**page 5**
- **Conjoncture 1976**  
**page 7**
- **L'activité bancaire en Métropole**  
**page 11**
- **L'activité financière en Métropole**  
**page 17**
- **L'activité internationale**  
**page 21**
- **Le personnel**  
**page 29**
- **Trésorerie et structure du bilan**  
**page 33**
  
- **Résultats et Bilans**  
**page 35**
- **Bilan**  
**page 44**
- **Comptes de résultats**  
**page 46**
- **Résultats financiers de la Société**  
**au cours des cinq derniers exercices**  
**page 48**
- **Renseignements concernant**  
**les filiales et participations**  
**page 50**
- **Rapport général**  
**des Commissaires aux comptes**  
**page 52**
- **Rapport spécial**  
**des Commissaires aux comptes**  
**page 53**
- **Participations acquises**  
**au cours de l'exercice 1976**  
**page 54**
- **Résolutions**  
**page 55**
- **Répartition des bénéfices**  
**page 56**
- **Règles utilisées**  
**pour l'établissement du bilan**  
**et des résultats consolidés**  
**du groupe BNP**  
**page 57**
- **Bilan consolidé du groupe BNP**  
**page 58**
- **Résultats consolidés du groupe BNP**  
**page 60**
- **Filiales et Banques associées**  
**(résumé des bilans)**  
**page 62**
- **ABECOR**  
**(Associated Banks of Europe)**  
**page 67**



Extension du Siège social - 20, Boulevard des Italiens.

# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

5





## CONJONCTURE 1976



L'année 1976 a vu émerger de nouveau les problèmes fondamentaux de l'économie française masqués quelque temps par la crise du pétrole puis par la récession. La première n'avait fait qu'aggraver les difficultés qui existaient déjà, mais avait pu donner l'illusion qu'elles étaient accidentelles. La seconde avait procuré un moment la fausse impression d'un retour à l'équilibre. En 1976, les efforts de relance de l'activité ont rapidement entraîné des difficultés monétaires liées à une accentuation de l'inflation et contraint de mettre en place, dès la fin de l'été, une politique de stabilisation.

Après les espoirs qu'avait fait naître le début de la reprise, 1976 a donc apporté quelque déception, en présentant un tableau vivement contrasté : aux motifs de satisfaction fournis par certaines performances industrielles, s'opposait l'inquiétude suscitée par la hausse des prix, le déficit extérieur et le maintien d'un nombre très élevé d'hommes et de femmes à la recherche d'un emploi.

Malgré la sécheresse exceptionnelle qui a affecté l'activité agricole, le produit intérieur brut a dépassé les espérances, en augmentant d'environ 6 %. Mais l'activité plus forte ne s'est pas accompagnée d'une réduction du chômage total en raison notamment du volume des effectifs gardés en surnombre pendant la crise de 1975, et le nombre des demandeurs d'emplois est resté voisin d'un million, niveau record pour notre pays; cependant le chômage partiel a diminué de moitié.

Les progrès de la production industrielle, très rapides en début d'année, se sont ralentis par la suite; ils ont néanmoins permis de réaliser, dans l'ensemble, un accroissement de 10 % et de rejoindre les maxima atteints en 1974 avant la crise.

De grandes divergences ont néanmoins été enregistrées entre les résultats des différents secteurs. Alors que la situation était souvent médiocre, et parfois difficile, dans les industries d'équipement et les industries de base (en particulier dans la sidérurgie et la machine-outil), les industries de consommation, favorisées par une demande très active des ménages, ont en général réalisé de bonnes performances, des résultats brillants étant

même obtenus dans l'automobile et le matériel électro-domestique. Mais, dans le même temps, l'importance de la demande intérieure a favorisé la pénétration des produits étrangers sur notre marché et sérieusement aggravé notre déficit commercial.

C'est en effet sur le plan des échanges extérieurs que les déséquilibres, voilés en période de récession, sont réapparus de la façon la plus inquiétante : le solde débiteur de la balance commerciale, encore modéré durant le premier semestre, s'est accru très rapidement au cours de l'été, et pour l'ensemble de l'année il a été supérieur à 20 milliards de francs, dépassant le niveau très élevé atteint en 1974. Certes, des facteurs particuliers ont joué, tels que la sécheresse ou le stockage de pétrole dans l'attente d'une nouvelle hausse du prix, mais cette évolution fâcheuse résulte aussi des importations massives de biens de consommation, en hausse de plus de 40 % d'une année sur l'autre.

Un autre sujet de préoccupation a été l'accentuation de la pression inflationniste. La tendance à la hausse des prix a été renforcée par l'envolée des cours des matières premières et des denrées sur les marchés mondiaux, mais elle a été due aussi à la forte augmentation des salaires. Seul le blocage des prix du dernier trimestre a permis de maintenir au-dessous de 10 % l'augmentation du coût de la vie, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Dans ces conditions, le franc a été attaqué à différentes reprises sur le marché des changes : une première vague a rompu, en mars, les amarres reliant le franc aux autres monnaies du serpent européen; deux autres mouvements spéculatifs sont encore intervenus en juillet et en octobre, si bien qu'au total le franc a perdu 11% de sa valeur par rapport au dollar et 18% par rapport au deutsche mark. Une réaction rapide s'imposait; c'est pourquoi une politique de stabilisation fut mise en œuvre en septembre 1976.

Cette nouvelle politique économique s'efforce à la fois d'écarter un danger imminent et de remédier à des déséquilibres profonds. La menace immédiate réside dans l'enchaînement fatal, pour un pays fort importateur de matières premières comme le nôtre, entre la baisse du change, l'inflation et le déficit extérieur. L'exemple britannique montre que s'établit un processus cumulatif difficile à arrêter dans un système de changes flottants. Il fallait donc rompre cet enchaînement au plus vite en stabilisant le franc et en diminuant l'inflation et le déficit commercial.

8

Pour atteindre cet objectif, le plan gouvernemental a eu recours simultanément à une politique des revenus et aux procédés habituels de caractère budgétaire, fiscal et monétaire. Le blocage temporaire des prix a précédé une limitation de la croissance des revenus nominaux. Parallèlement, étaient décidés un transfert de la fiscalité vers l'impôt direct et une compression des dépenses publiques. Enfin, l'effort de modération dans la création monétaire entrepris dès le début de 1976 était maintenu : le taux de croissance de la masse monétaire, qui avait atteint des niveaux excessifs après la relance de septembre 1975, a pu être progressivement réduit en cours d'année, à la fin de 1976, il était déjà revenu au-dessous de 13%. Des normes très restrictives en matière d'encadrement du crédit étaient fixées pour l'ensemble de l'année 1977.

Les déséquilibres structurels ne pourront être atténués que par une action de longue haleine. Depuis la hausse du prix du pétrole en 1973, un effort a été envisagé pour économiser l'énergie, mais il est demeuré d'application insuffisante et la consommation de pétrole, un moment ralentie, a remonté fortement dès la reprise de l'activité. D'autre part, la réorientation de notre commerce extérieur est loin d'être achevée. Enfin, de nombreuses faiblesses de structure subsistent dans l'économie française : concurrence insuffisante dans certains domaines, capacité d'autofinancement et fonds propres trop réduits dans bien des industries qui, pour cette raison, se trouvent surendettées et ne peuvent pratiquer les investissements de modernisation, sinon de capacité, seuls garants de notre compétitivité. Le Gouvernement, conscient de cette situation, a manifesté son intention d'aider à la restructuration, notamment de certaines industries lourdes en difficulté.

La réapparition des grands déséquilibres dès la fin de la récession n'a pas été au demeurant un phénomène propre à l'économie française. Tous les pays industriels de l'O.C.D.E., à la seule exception de l'Allemagne et du Japon, ont vu, en raison de la reprise de la production, la balance de leurs opérations courantes se détériorer dangereusement. Les pays de l'Est sont restés largement déficitaires. Il en a été de même des pays en voie de développement autres que les membres de l'OPEP, malgré, pour certains d'entre eux, l'accroissement de leurs exportations et le relèvement des prix de leurs matières premières.



Après vingt années d'expansion exubérante est venue l'heure de la modération. La rigueur dans le choix des investissements, la meilleure adaptation des produits de consommation à des besoins réels, l'économie de matières premières et d'énergie, la modification des structures industrielles nationales dans un monde à la recherche d'un nouvel équilibre, sont devenues autant d'impératifs pour notre société. Il s'agit certes non pas de renoncer au progrès, mais d'adopter un rythme de croissance raisonnable et sélectif qui puisse être poursuivi longtemps sans ébranler la machine économique.

Seuls les pays producteurs de pétrole ont connu de nouveaux excédents, à cause du redressement de la demande et de la hausse des prix, mais aussi par suite d'une stabilisation de leurs importations. Partout, les signes qui ont accompagné en 1974 la crise des paiements internationaux réapparaissent dès lors que l'activité reprend.

C'est que partout, encore qu'à des degrés divers et sans doute dans des contextes différents, l'illusion du retour rapide à une expansion illimitée et harmonieuse s'est accompagnée d'anticipations qui se sont trouvées déjouées. Les difficultés particulières de l'actuelle décennie tiennent au fait que la croissance des pays industrialisés s'est placée, sans doute durablement, sur une pente plus faible que dans les années 1960. Cela exige un effort accru et quelques sacrifices dans la période d'adaptation.

L'économie de moyens qui doit être pratiquée dans tous les domaines s'applique aussi à la concurrence internationale. Celle-ci constitue une force de progrès indispensable à la vitalité des économies libres, mais certains excès générateurs de désordre sont à éviter. La compétition doit être en partie organisée de telle sorte que les pays riches laissent, pour certains produits, une plus grande part de leurs marchés aux producteurs du tiers monde, sans pour autant devoir bouleverser trop rapidement leurs structures industrielles. Il est essentiel que la nouvelle division internationale du travail résulte, au sein d'un ensemble restant concurrentiel, d'un équilibre entre les avantages mutuellement consentis et procure une plus grande stabilité dans les relations économiques avec les nations en voie de développement.

Ménager davantage les ressources naturelles et promouvoir une meilleure coopération entre les grandes zones économiques du globe seront à l'avenir deux conditions d'un développement harmonieux. La France s'est engagée dans cette voie et les récentes évolutions, sans effacer les sujets d'inquiétude, sont assez encourageantes pour qu'il soit permis de ne pas céder au pessimisme sur lequel s'est achevée l'année passée.

Dans cette conjoncture difficile et conscient de la longueur de l'effort, le Groupe B.N.P. s'est appliqué, sur tous les plans et dans tous les domaines, à contribuer aux adaptations nécessaires de notre économie et de l'économie mondiale.

9

# BNP



## L'ACTIVITÉ BANCAIRE EN MÉTROPOLE



### A) Evolution des ressources et des emplois

(moyenne annuelle 1976 par rapport  
à celle de 1975).

#### 1°) Evolution des ressources.

Le ralentissement de la création monétaire a limité la progression des ressources du système bancaire.

Les dépôts à vue des particuliers ont progressé de 17% malgré une modération de la progression du revenu disponible des ménages due à une pression fiscale plus lourde qu'en 1975.

En revanche, le taux de progression des comptes d'épargne à régime spécial est resté élevé puisqu'il s'est établi à 31%.

Au total, les ressources des particuliers ont progressé de 19%, ce qui, compte tenu de la moindre progression de la masse monétaire, témoigne d'une évolution convenable.

Il y faut ajouter une progression très sensible de la souscription des bons de caisse (20%). Celle-ci résulte des conditions d'émission très attrayantes du nouveau bon de caisse à 5 ans, qui ont dû être alignées sur celles des bons du Trésor à intérêt progressif.

Les dépôts des entreprises ont progressé de 19%. Cette progression est particulièrement marquée en ce qui concerne les dépôts à vue (22%). Pour les dépôts à terme, elle est limitée à 13% du fait de la modération dont la B.N.P. a fait preuve dans leur rémunération.

L'ensemble des ressources en francs de la B.N.P. a progressé en moyenne annuelle de 19%. Cette progression est de 20% pour les dépôts en devises de la clientèle.

#### 2°) Evolution des emplois.

Le volume moyen des crédits distribués a progressé à nouveau en 1976, comme en 1975 (+ 15%).

La B.N.P. a contribué au maximum à la reprise économique par l'octroi des concours les plus appropriés à la soutenir, sans pour autant perdre de vue les possibilités de progression admises, selon la nature des crédits, par les autorités monétaires.

La demande des entreprises, relativement modérée au cours du premier semestre grâce à la reconstitution des encaisses qui faisait suite à la relance de l'activité, s'est faite beaucoup plus pressante en fin d'année et a imposé à la B.N.P. de restreindre certains de ses concours afin de rester dans les normes autorisées.

Tenant compte d'une évolution conjoncturelle incertaine et difficile, la B.N.P. s'est efforcée d'adapter sa politique de collecte aussi bien à la nature qu'au volume des crédits dont la limitation était commandée par une politique monétaire très stricte et l'aggravation croissante des risques.

Une attention particulière a été donnée aux crédits à procédures spéciales, dont la B.N.P. s'est attachée à favoriser le développement (crédits pour les économies d'énergie, pour le développement des investissements des industries exportatrices, procédure Ségard, etc.). D'autre part, très attentive aux besoins de sa clientèle d'entreprises petites et moyennes, la B.N.P. a poursuivi une action spécifique en faveur de ces entreprises. A cet égard, une expérience est à noter : les réseaux du Nord-Picardie et du Bassin Parisien, aidés par la SOFREDEX, ont fait bénéficier leur clientèle petite et moyenne, potentiellement exportatrice, d'une assistance commerciale de haute technicité facilitant une meilleure approche des marchés étrangers.

Par catégories de emplois, les évolutions, bien que toutes dirigées dans le même sens, ont été d'inégale ampleur.

Les concours en devises ont progressé de 8 % en 1976.

Suivant sa politique traditionnelle, la B.N.P. s'est efforcée d'apporter l'aide la plus efficace possible en matière d'investissement, de reconstitution de fonds de roulement et d'exportation. C'est pourquoi ses crédits à moyen terme mobilisables ont progressé de 28 %, ses crédits à moyen et long terme non mobilisables de 23 %.

NATIO ÉQUIPEMENT, sa Filiale, a apporté également une contribution notable au financement des investissements en mettant en location des équipements industriels et commerciaux pour des montants supérieurs à ceux de l'an passé. NATIO ÉQUIPEMENT a maintenu, de ce fait, sa place dans le groupe de tête des sociétés françaises de crédit-bail mobilier.

Enfin, dans le domaine des crédits immobiliers et malgré les difficultés de ce secteur, la B.N.P. a tenu à assurer la continuité nécessaire dans l'octroi des concours.

Les utilisations des crédits aux promoteurs ont peu varié. Mais les crédits aux acquéreurs ont progressé de plus de 20 %, et parmi eux les prêts consécuteurs à l'épargne-logement de plus de 40 %.

### 3°) Les risques.

Les difficultés auxquelles sont confrontées les entreprises ont provoqué, cette année encore, un nombre important de défaillances et ont obligé la B.N.P. à constituer un volume de provisions voisin de celui de l'an dernier.

Certaines provisions ont dû tenir compte d'un risque nouveau résultant de la multiplication des actions en responsabilité intentées aux banques par les syndic et les créanciers des entreprises en état de cessation de paiement, ainsi que par la tendance de certains tribunaux à faire droit à leurs requêtes, sans toutefois que la jurisprudence en la matière soit encore établie. La tendance à rechercher la responsabilité pénale des collaborateurs de la Banque pour avoir accordé ou maintenu des crédits jugés a posteriori imprudents s'est également accentuée.

Ces évolutions, qui s'étaient esquissées l'an dernier et qui sont propres à la France, restent, malgré un arrêt récent, préoccupantes. Si elles étaient confirmées par la jurisprudence, il serait à craindre que les banques françaises soient de plus en plus hésitantes dans l'octroi et le maintien de leurs concours dans les périodes difficiles et que les entreprises françaises ne trouvent plus auprès d'elles le soutien que leurs concurrents étrangers peuvent attendre, en de telles circonstances, de leurs propres banques.

## B) Activité immobilière et de négociation

Au cours de l'année 1976, la promotion immobilière a rencontré des difficultés semblables à celles qu'elle avait connues en 1975. Si les besoins en logements restent importants, notamment dans le secteur social, la hausse des coûts, qui aboutit à des prix unitaires élevés, ainsi que les incertitudes de la conjoncture générale n'ont pas permis au marché du logement de retrouver le niveau atteint en 1974 et au cours des années précédentes.

Les situations se sont toutefois révélées assez différentes selon les régions et la nature des opérations : le marché parisien a été plus affecté que celui de la province et les habitations collectives plus que les habitations individuelles, dont la demande est restée vive.

C'est également à PARIS et dans la région parisienne que la vente des bureaux, du fait des surfaces disponibles, s'est révélée la plus difficile.

Cette situation a influencé le rythme des opérations nouvelles qui, en 1976, comme en 1975, accuse un ralentissement sensible au regard des années précédentes.

La B.N.P. n'en a pas moins été présente sur le marché de l'immobilier. Elle a continué par ses Filiales, LOGEXI et SOPREXI, une politique suivie de prises de participations en fonds propres. Celles-ci sont intervenues dans 41 programmes nouveaux, tant à PARIS qu'en province, portant ainsi à 300 le nombre des opérations de promotion immobilière dans lesquelles

le Groupe B.N.P. se trouve associé, et à 284 millions de francs le montant des investissements en fonds propres dans ce secteur. Une partie de ces opérations nouvelles a été initiée par notre Filiale MEUNIER PROMOTION.

NATIOBAIL, société de crédit-bail immobilier, a vu cette année son capital porté de 80 millions à 200 millions de francs et a bénéficié d'une importante modification de structure destinée à permettre à ses actionnaires de recevoir désormais un intérêt annuel de 8 %, augmenté de la répartition totale des produits de l'indexation des contrats. A cet effet, son capital a été divisé en tranches auxquelles sont affectées des opérations déterminées. Ces modifications ont permis de placer en fin d'année la moitié de ses titres dans le public.

Malgré la modération des nouveaux investissements et les contraintes de l'encadrement du crédit, l'activité s'est poursuivie dans des conditions favorables et a dégagé des résultats satisfaisants.

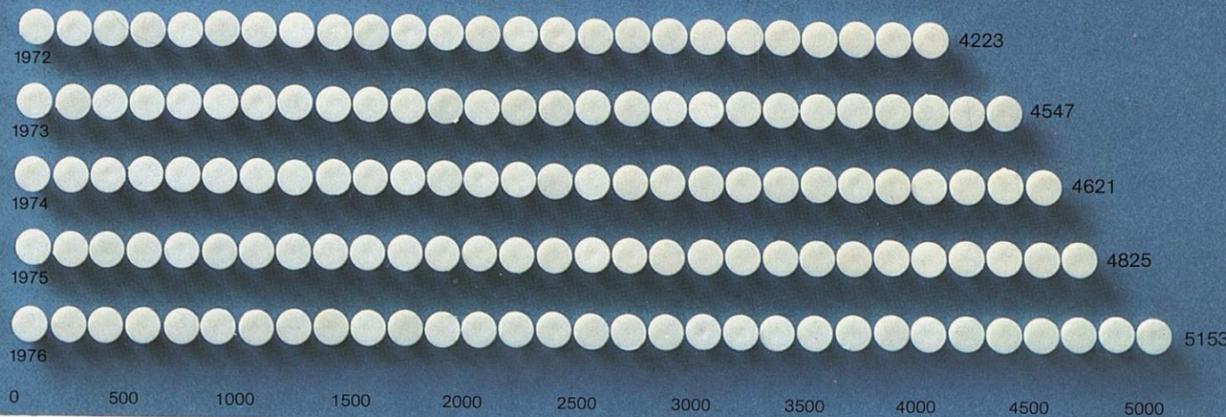
La BANQUE NATIONALE DE PARIS a créé cette année une nouvelle Sicomi, dénommée NATIO-CRÉDIBAIL, au capital de 25 millions de francs; destinée à être introduite ultérieurement en Bourse, cette Sicomi a démarré sous des auspices favorables.

La BANEXI, qui constitue l'un des prolongements du Groupe B.N.P. en offrant à sa clientèle les services d'une banque d'affaires en matière de négociations d'entreprises ou de renforcement des fonds propres et qui intervient également dans le financement d'opérations de promotion immobilière, n'a augmenté que légèrement cette année son portefeuille de participations industrielles et commerciales.

Son activité très vive dans la négociation et le rapprochement d'entreprises se trouve encore renforcée par la mise en place progressive de délégations en province, travaillant en étroite liaison avec les Directions de réseau décentralisées de la B.N.P. Elle contribue ainsi aux restructurations qu'imposent les difficultés économiques présentes.

### Nombre de comptes

(en milliers)  
Statistiques "Métropole"



### C) Structures et moyens mis en œuvre.

En raison de la rigueur nécessaire dans l'exploitation et la gestion, la B.N.P. s'est appliquée, par une adaptation toujours plus réfléchie de ses moyens et de ses structures, à harmoniser les progrès qu'elle entend apporter à la qualité de ses prestations avec la nécessité d'en réduire les coûts.

#### 1°) L'installation sur place de Directions de réseau décentralisées.

En 1973, la B.N.P. a décidé de s'engager dans une vaste opération de restructuration de la Direction de son réseau d'exploitation métropolitain.

En effet, en raison du développement du nombre de ses guichets et des opérations traitées, de la diversification croissante de ses activités bancaires et de la dimension qu'elle avait acquise, la B.N.P. a jugé nécessaire d'accroître la capacité d'action et la rapidité de décision des Directions de réseau qui animaient et contrôlaient les Groupes d'exploitation.

Dotées de délégations de pouvoirs étendues dans tous les domaines (délivrance de crédits, gestion administrative et du personnel, promotion des ventes), ces Directions, installées au cœur d'un secteur géographique limité et homogène, devaient devenir de véritables centres de décision proches de la clientèle et capables de bien comprendre les besoins spécifiques du développement de leur région. Tout en assurant une transmission précise des informations dans les deux sens et en veillant à la bonne application des politiques générales, elles devaient permettre aux initiatives et adaptations locales de mieux se développer et au sens des responsabilités des collaborateurs de la Banque de s'épanouir.

Dès 1974, la B.N.P. a mis en place deux Directions de réseau décentralisées, l'une à PARIS pour le Bassin Parisien et l'autre à LILLE pour la région du Nord et de la Picardie.

En 1975, elle a créé une Direction de réseau à LYON pour la région Rhône, Alpes et Auvergne et a réorganisé, selon le modèle des Directions de région, sa Direction des Agences Parisiennes. En 1976, elle a installé deux nouvelles Directions de réseau, l'une à MARSEILLE et l'autre à NANTES. Cette politique, poursuivie par la mise en place d'une Direction à STRASBOURG, en janvier 1977, se terminera à la fin du présent exercice ou au plus tard au début de 1978 par l'installation des trois dernières des dix Directions de réseau à TOULOUSE, BORDEAUX et NANCY.

Ainsi se trouvera achevé un programme dont la B.N.P. attend une efficacité accrue de son action, une amélioration marquée dans ses relations avec sa clientèle, ainsi qu'une contribution particulière au développement harmonieux des grandes régions économiques françaises, dans le respect de la vocation de chacune d'entre elles.

#### 2°) Les installations immobilières.

Un nouvel immeuble a été mis en service en fin d'année Boulevard des Italiens. Séparé du Siège Social par la seule rue Laffitte, comme l'était déjà l'annexe de la Direction Générale par la rue Le Peletier, il permet de réunir dans un même ensemble immobilier tous les services de Direction Générale que les nécessités de l'extension avaient amené à disperser provisoirement. Ce nouvel immeuble abrite les Directions de la Division Internationale et le Siège de la BANEXI.

#### 3°) Les équipements et les méthodes.

La B.N.P., soucieuse d'améliorer constamment la qualité de ses services ainsi que la rigueur et l'efficacité de sa gestion, tout en contrôlant strictement l'évolution des coûts administratifs, a poursuivi cette année son effort avec d'autant plus d'insistance que la croissance tend à se modérer.

L'augmentation du nombre des comptes de particuliers a connu un net ralentissement, signe que la quasi-totalité de la population française a été maintenant gagnée à l'usage des services bancaires.

Le nombre des écritures ne s'est accru en 1976 que de 8,5%, contre 10,2% en 1975.

Les éléments d'une nouvelle organisation des traitements administratifs répondant aux besoins de la banque d'aujourd'hui et des années 1980 se mettent en place dans les Sièges d'exploitation, les Centres Administratifs et les Centres de Traitement de l'Information.

L'installation systématique de terminaux dans les Sièges permettant la saisie contrôlée des données et l'interrogation des fichiers se poursuit depuis le milieu de 1976 et atteindra à la fin de 1977 une cadence de 80 postes par mois environ.

Conformément à la politique des derniers exercices et pour les mêmes raisons, l'ouverture de nouveaux guichets est restée modérée. La B.N.P. a néanmoins, cette année encore, lancé ou réalisé 36 implantations nouvelles.

Cependant, le souci d'améliorer les conditions de travail du personnel et d'accueil de la clientèle l'a amenée à procéder à la rénovation et à l'extension de nombreuses installations existantes. Un important programme, tendant à perfectionner par les moyens les plus modernes la protection des Sièges et de leurs salles fortes et ainsi à améliorer la sécurité du personnel et de la clientèle, a été poursuivi.

Pour accueillir sur place les Directions de réseau décentralisées, la B.N.P., cette année, a procédé à l'installation de locaux nécessaires à MARSEILLE, NANTES et STRASBOURG.

Enfin, l'immeuble et les installations de MARNE-la-VALLÉE, destinés à recevoir un quatrième Centre de Traitement de l'Information, seront achevés au cours du premier semestre de la présente année.

Tous les Centres Administratifs éloignés des Centres de Traitement de l'Information sont maintenant équipés de terminaux lourds reliés au système de transmission de données de la Banque.

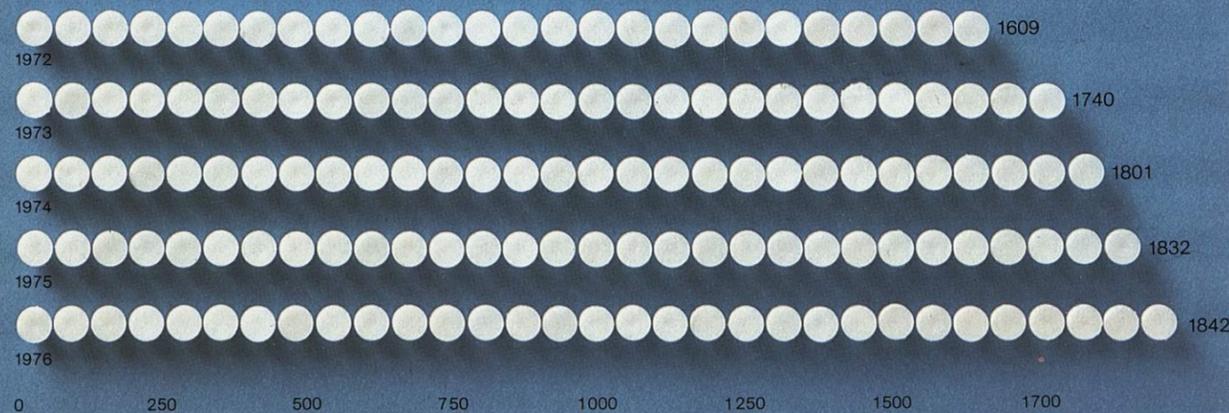
Enfin, le nouveau système informatique de tenue et de gestion des comptes est mis progressivement en place.

Parallèlement, une décentralisation des procédés automatiques de traitement des chèques a été engagée. A PARIS, elle amorce la répartition en plusieurs cellules du Centre de Traitement des Chèques. En province, elle doit permettre, par l'installation de matériels légers, le traitement automatique des chèques au niveau des Succursales importantes.

En matière d'administration des services de titres, la reprise sur un matériel moderne des applications de notre Centre de Conservation de DINAN a été réalisée à plus de moitié à la fin de 1976.

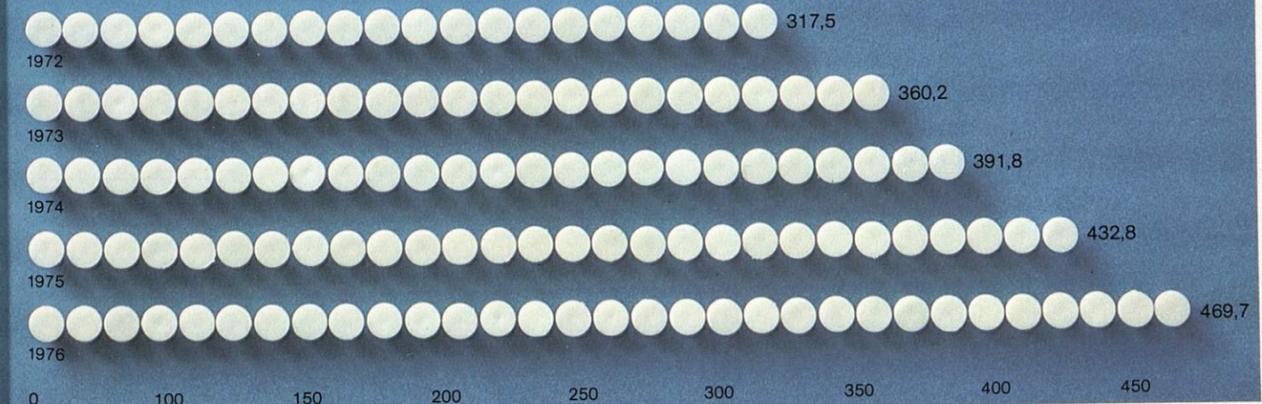
#### Sièges permanents

(en unités)  
Statistiques "Métropole"

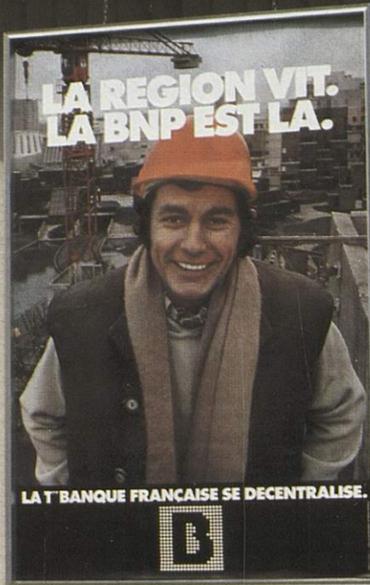


#### Nombre d'écritures

(en millions)  
Statistiques "Métropole"



# BNP



## L'ACTIVITÉ FINANCIÈRE EN MÉTROPOLE



La conjoncture boursière peu favorable a entraîné, en revanche, une diminution sensible du montant des augmentations de capital en numéraire, qui se situe au niveau le plus bas depuis plusieurs années. Elle a moins découragé les émissions d'obligations convertibles, dont le montant a cependant enregistré une baisse à un niveau d'ailleurs bien faible : 1,1 milliard de francs, contre 1,4 milliard de francs en 1975.

Pour l'essentiel, l'émission des valeurs mobilières a donc encore consisté dans l'émission d'obligations, dont le montant brut s'est élevé à 40,6 milliards de francs, en baisse de 4% seulement par rapport à 1975.

Les émissions d'obligations de sociétés privées, obligations convertibles comprises, se sont maintenues à un niveau élevé, de 12,4 milliards de francs, sensiblement égal à celui de l'année précédente.

En revanche, les émissions d'emprunts de l'Etat, garantis par lui ou assimilés, ont légèrement diminué (28,2 milliards de francs, contre 31,1 milliards). Elles ont cependant permis d'aider largement au financement tant des grandes entreprises nationales que des institutions de prêts telles que le CRÉDIT FONCIER, le CRÉDIT NATIONAL, la CAISSE CENTRALE DE CRÉDIT COOPÉRATIF ou les SOCIÉTÉS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL. Directement ou, pour certaines d'entre elles, par leur participation à l'Emprunt National pour les moyennes et petites entreprises et l'artisanat, elles ont recueilli sur le marché un peu plus de 9 milliards de francs, contre 10 milliards de francs en 1975.

Les taux sur le marché obligataire, influencés par le relèvement à partir du milieu de l'année des taux du marché monétaire, ont été orientés à la hausse, et les taux nominaux ont dû être relevés progressivement de 10,20% à 11% pour les emprunts garantis par l'Etat et assimilés, et de 10,80% à 11,40% pour les émissions de sociétés privées. La B.N.P. a maintenu son rôle de premier plan sur le marché financier en prenant une part active à la direction de 47 émissions, sur les 71 auxquelles elle a participé. Elle a également contribué au succès de l'ensemble de ces opérations par l'importance de son effort dans la garantie et le placement.

### A) Le marché financier.

Après l'année 1975, qui avait été marquée par un volume inégalé d'émissions de valeurs mobilières par appel à l'épargne du public, l'année 1976 peut être considérée comme satisfaisante malgré une légère baisse par rapport à l'année précédente : 43 milliards de francs, contre 46,5 milliards de francs.

## B) Les marchés boursiers et les SICAV.

L'espoir de reprise économique qui, en 1975, avait entraîné le redressement vigoureux et parallèle des marchés boursiers, s'est affaibli l'an dernier. Encore bien disposées jusqu'au printemps, les places financières ont ensuite marqué leurs préoccupations devant le fléchissement du taux de croissance, mais leur comportement a beaucoup varié d'un pays à l'autre. Dans les pays à monnaie forte - Etats-Unis, Allemagne, Japon - la Bourse a pu conserver l'essentiel de son acquis initial et terminer l'année en hausse alors que dans les autres elle l'a reperdu et parfois au-delà. Ce contraste tient au fait que les nations qui n'avaient pas réussi à maîtriser suffisamment la hausse des prix ont dû accentuer leur lutte contre l'inflation et notamment relever les taux d'intérêt au moment même où la conjoncture perdait de son dynamisme.

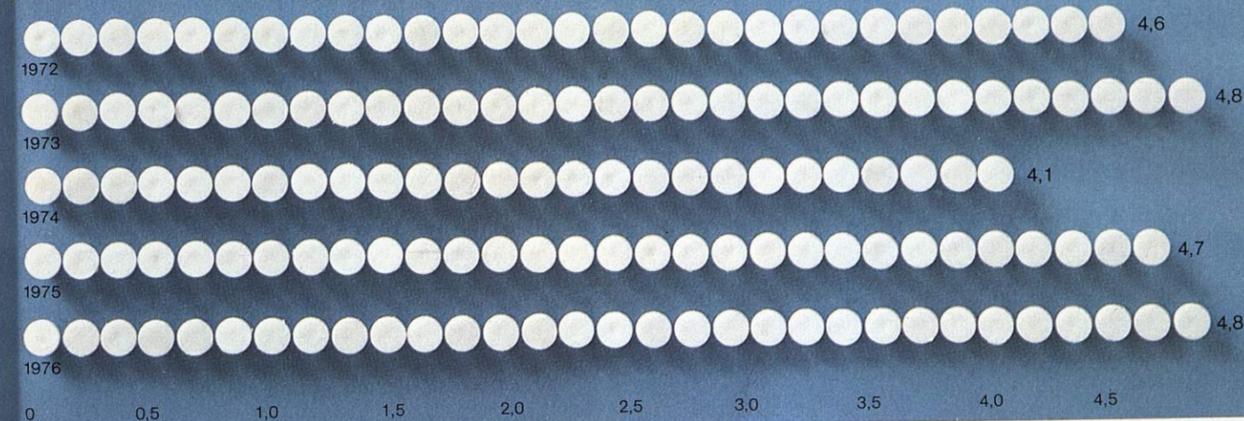
L'un des marchés les plus éprouvés a été celui de PARIS, où l'indice de la Chambre Syndicale des Agents de Change a baissé de 17%. Perturbée par le projet de taxation des plus-values, puis par le programme de redressement financier que le nouveau Gouvernement a mis en œuvre à l'automne et dont elle a d'abord exagéré le caractère déflationniste et sous-estimé les chances de succès, la Bourse est en outre restée préoccupée par des considérations de politique intérieure. A l'inverse, la Bourse de NEW YORK (indice Dow Jones) a progressé de 17% et celle de TOKYO de 18%, mais sans que se dissipent complètement certaines appréhensions touchant le proche avenir de l'économie nationale et internationale.

Dans cette conjoncture peu favorable, nos SICAV-actions ont réussi, grâce à la répartition de leurs investissements, à protéger, voire à améliorer, le pouvoir d'achat des capitaux qui leur sont confiés.

La hausse des taux d'intérêt a entraîné une légère baisse de la valeur liquidative de l'action Epargne-Obligations, qui a cependant évolué plus favorablement que l'ensemble des valeurs françaises à revenu fixe.

SICAV de la B.N.P.	Valeur liquidative		Coupon payé en 1976 (avoir fiscal compris)	Variation (en %) (coupon et avoir fiscal compris)
	au 31.12.1976	au 31.12.1975		
Epargne-Obligations	130,93	131,48	11,61	+ 8,41 %
Epargne-Valeur	170,71	166,16	10,44	+ 8,11 %
Epargne-Croissance	525,91	474,72	22,25	+ 15,47 %
Epargne-Inter	263,45	224,95	11,14	+ 22,06 %

## SICAV Actifs en fin d'exercice (en milliards de francs)





## L'ACTIVITÉ INTERNATIONALE



### A) L'activité bancaire.

Les opérations traitées par l'ensemble des réseaux extérieurs de la B.N.P. ont été en sensible augmentation en 1976, malgré les difficultés économiques de certains pays. Bureaux de Représentation, Succursales et Filiales ont partout largement contribué au développement des échanges et à la pénétration des produits français dans leurs zones d'activité.

Conformément à une politique ambitieuse qui a fait du réseau international de la B.N.P. le plus important de celui des banques françaises et l'un des premiers du monde, l'exercice aura encore été marqué par de nouvelles initiatives tendant à améliorer son insertion dans les grands courants d'affaires et à tirer un meilleur profit des installations existantes.

### Asie

A HONG KONG, où la B.N.P. dispose d'un groupe d'Agences très actif et d'une Filiale financière, la PAN ASIAN FINANCE Ltd, un Bureau de Représentation a été créé en vue de développer les exportations françaises non seulement vers ce pays mais en République Populaire de Chine et au Vietnam.

Une Succursale de plein exercice a été ouverte en Corée du Sud, pays d'Extrême-Orient dont le taux de croissance est l'un des plus élevés. Ainsi se trouve complété un réseau d'implantations déjà dense dans cette région du monde.

En Inde, où elle est implantée depuis 116 ans, la B.N.P., mettant à profit une conjoncture économique et sociale plus propice, a participé à la création à BOMBAY de la Chambre de Commerce franco-indienne.

### Australie

En Australie, où la présence de la B.N.P. est presque centenaire, un nouvel immeuble destiné à la Succursale de SYDNEY et nécessité par le fort développement de nos activités a été inauguré.

### Moyen-Orient

Une Succursale a été ouverte à MANAMA (Bahrein), dont l'importance comme centre financier des pays du Golfe Persique ne cesse de s'affirmer.

Au cours de l'année 1976 ont été pris les contacts qui ont abouti au début de 1977 à la création de la BANQUE DU CAIRE ET DE PARIS, Filiale commune de la BANQUE DU CAIRE et de la B.N.P.

### Afrique

L'africanisation de nos Filiales et des banques associées opérant sur le Continent africain a été poursuivie avec succès. Notre dernière Succursale africaine, celle de N'DJAMENA, est devenue la BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DU TCHAD. A LAGOS, les intérêts nigériens dans le capital de l'UNITED BANK FOR AFRICA sont devenus majoritaires conformément aux nouvelles dispositions légales.

## Amérique

La B.N.P. CANADA INC., après avoir ouvert il y a deux ans une Agence à TORONTO, en a ouvert une nouvelle à VANCOUVER, marquant ainsi sa volonté d'étendre son action aux provinces de l'Ouest Canadien, tout en complétant le réseau de Sièges déjà très étendu que possède le Groupe B.N.P. sur le pourtour du Pacifique.

De son côté, la FRENCH BANK OF CALIFORNIA a étoffé ses moyens d'exploitation en ouvrant deux Sièges nouveaux : l'un dans le centre de LOS ANGELES, l'autre à NEWPORT BEACH.

Pour se conformer à la réglementation concernant les banques étrangères, la B.N.P., en Colombie, étudie avec son associé la cession de la majorité du capital de sa Filiale, le BANCO FRANCO COLOMBIANO, à des intérêts locaux.

La B.N.P. a participé, aux côtés de deux grands groupes papetiers, à la création de la Société d'Etude des Produits Forestiers de la Guyane en vue d'une exploitation rationnelle des forêts de ce pays où elle est présente par sa Filiale, la BANQUE DE GUYANE.

22

Aux Pays-Bas, la B.N.P. a décidé d'installer à AMSTERDAM une Succursale dont l'ouverture sera effective en 1977. Ce nouveau Siège complètera son réseau dans les pays du Marché commun et doit faciliter les relations entre les économies hollandaise et française.

Enfin, l'importance croissante de la participation de la B.N.P. dans le financement des gisements de pétrole et de gaz de la Mer du Nord a amené la Banque à ouvrir un Bureau de Représentation à OSLO. Celui-ci s'emploiera en outre à développer les relations entre l'industrie norvégienne et les Sièges du Groupe B.N.P. dans le monde.

Un prolongement de l'activité internationale du Groupe B.N.P. est constitué par CONSEIL FRANCE, société de service qui agit en tant que conseil auprès des particuliers français et étrangers ne résidant pas en France. Cette Filiale a poursuivi sa progression comme en témoigne un accroissement de 30% de ses recettes.

Ainsi la B.N.P., forte des résultats obtenus par l'ensemble de son réseau extérieur, tout en restant attentive à une bonne division des risques politiques et bancaires, a continué de miser sur le développement des échanges internationaux dans un monde ouvert et solidaire. Elle est désormais présente dans 68 pays.

Elle n'en a pas pour autant négligé les relations qu'elle entretient avec ses très nombreux correspondants étrangers.

Parmi ceux-ci, il convient de rappeler l'association de banques européennes qui, sous le nom d'ABECOR, réunit l'Algemene Bank Nederland, la Banca Nazionale del Lavoro, la Banque Bruxelles-Lambert, la Banque Nationale de Paris, la Barclays Bank Ltd, la Bayerische Hypotheken- und Wechsel-Bank et la Dresdner Bank A.G. ainsi que des membres associés : l'Österreichische Länderbank, la Banque Internationale à Luxembourg et la Banque de la Société Financière Européenne.

Cette association facilite l'octroi de crédits par ses membres aux filiales étrangères de leurs relations communes. Elle est, en outre, un foyer actif d'études et d'informations réciproques. Ainsi elle a créé depuis quatre ans l'Institut Bancaire International (I.B.I.N.), qui permet de dispenser à de nombreux cadres des banques d'ABECOR une formation sur des sujets économiques ou bancaires traités à l'échelle de l'Europe.

La SOCIÉTÉ FINANCIÈRE EUROPÉENNE et sa Filiale la BANQUE DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE EUROPÉENNE, installée à PARIS, ont maintenu en 1976 une politique prudente en matière de prêts, et leurs résultats ont évolué favorablement, le bénéfice consolidé du Groupe marquant un accroissement de 20% par rapport à 1975.

## B) Le financement des exportations de biens d'équipement.

Le ralentissement constaté au cours du second semestre de 1975 dans l'accroissement du nombre et du montant des crédits destinés au financement des biens d'équipement exportés s'est poursuivi.

Bien que ces crédits puissent toujours être consentis aux fournisseurs, la part des crédits acheteurs est de plus en plus marquée, même pour des opérations de moyenne importance : l'ensemble des crédits ouverts sous cette forme par les banques françaises durant l'année aura atteint un montant de quelque 20 milliards de francs.

La place de la B.N.P. dans le financement des exportations de biens d'équipement reste prépondérante. Sa part dans l'encours des crédits consentis et utilisés, quelle que soit leur forme, s'est maintenue à près du quart de l'encours total des crédits consentis par l'ensemble des banques françaises.

Ce résultat n'a été atteint que par le maintien de relations privilégiées avec de nombreux pays. Outre la part prise dans le financement des équipements destinés à la mise en valeur de la Mer du Nord, la B.N.P. a confirmé sa présence en Europe de l'Est, au Maghreb et en Inde en renouvelant, pour des montants le plus souvent en augmentation, les conventions d'ouvertures de crédits aux pays de ces régions. Elle a aussi sensiblement développé ses opérations avec les Etats d'Afrique Noire.

23



**Principales  
implantations  
de la BNP  
dans le monde**

Dans un monde où la vente des biens d'équipement s'accompagne d'une concurrence de plus en plus sévère et où les pays en voie de développement se débattent souvent dans de redoutables difficultés économiques et financières, les crédits commerciaux suffisent rarement pour que les exportateurs emportent les commandes.

Il y faut ajouter, à la demande pressante des acheteurs étrangers qui entendent assurer un financement complet de leurs investissements, des crédits purement financiers. Leur part dans l'ensemble des concours consentis par la B.N.P., pour favoriser l'exportation des équipements entrant dans les grands projets industriels, est en développement. Ces crédits financiers, même si les risques en sont soigneusement pesés cas par cas, posent un problème de trésorerie en devises et conduisent à des engagements importants, d'autant plus lourds qu'ils ne bénéficient encore d'aucune garantie de la part de l'organisme d'assurance-crédit.

Dans le même esprit, la B.N.P. avec sa Filiale NATIO EQUIPEMENT et les Services du Ministère du Commerce Extérieur continuent d'étudier la mise au point de nouvelles formules de crédit-bail devant permettre une utilisation plus large que par le passé de cette forme de financement pour l'exportation de biens d'équipements de moyenne et de grande importance.

L'activité d'INTERCOMI, Filiale spécialisée dans la confirmation de commandes à l'exportation, s'est accrue pendant l'année 1976. Ses transactions ont notamment porté sur des ventes importantes en Algérie et en Grèce de matériels de travaux publics, facilitant ainsi la diffusion de nouvelles techniques françaises dans ce domaine.

B.N.P.-G.P.I., société de service créée en 1975, apporte son assistance à la clientèle du Groupe dans le domaine de l'ingénierie financière pour des grands projets industriels à réaliser à l'Etranger et faisant généralement intervenir des partenaires de plusieurs pays.

Enfin, outre la création, au sein de sa Division Internationale, d'un service spécialisé dans l'information et la recherche de débouchés pour sa clientèle exportatrice, la B.N.P. a pris une participation dans le capital de SOFREDEX, société dont l'objet est de conseiller et de guider les entreprises désireuses d'aborder les marchés étrangers.

### C) Les crédits bancaires internationaux.

Par rapport à 1975, le volume global des euro-crédits a connu un assez net accroissement en 1976. On a, en effet, recensé près de 29 milliards de dollars US de crédits financiers internationaux, contre 21 milliards environ l'année précédente.

Cette augmentation sensible s'explique à la fois par une demande très soutenue et par l'abondance des liquidités chez l'ensemble des banques et plus particulièrement chez les banques nord-américaines.

Si la demande des pays de l'Est est restée relativement stable, en revanche celle des pays en voie de développement, surtout non producteurs de pétrole, a encore connu une forte progression.

La liquidité des banques aux Etats-Unis, qui ont très largement contribué à ces concours, a eu comme conséquence une certaine baisse des marges pratiquées.

En outre, les montants des euro-crédits ont eu tendance à s'élever. Des opérations de l'ordre de 100 à 500 millions de dollars sont devenues assez fréquentes, et même certaines d'entre elles, consenties en une ou plusieurs fois à des pays tels que l'Espagne, le Venezuela, l'Argentine, ont atteint ou dépassé le milliard de dollars.

### D) Les émissions obligataires internationales.

L'activité observée en 1975 sur l'euro-marché avait été excellente, après le ralentissement des années 1973 et surtout 1974. L'année 1976 a été exceptionnelle et a atteint des records encore jamais égalés : le montant total des opérations a dépassé 12 milliards de dollars US, contre environ 7 milliards en 1975.

La cause de cette remarquable expansion s'est trouvée essentiellement dans l'évolution des taux à court terme qui, du fait de la liquidité des banques, sont restés relativement bas. L'euro-dollar à 6 mois atteignait, fin décembre 1975, 7 à 7 1/4 % et se retrouvait aux environs de 5 1/2 % à la fin de 1976. Corrélativement, le taux d'intérêt des obligations à 5-7 ans passait de 9-10 % fin 1975 à 8-8 1/2 % à la fin de 1976.

Les remous monétaires au cours de 1976 ont eu une influence certaine sur les devises utilisées. L'année écoulée a vu la confirmation de la primauté du dollar (63 % du volume des émissions). En second lieu est venu le deutsche mark (18 % des émissions), bien que celui-ci ait connu des éclipses et que l'agitation monétaire ait conduit pendant l'été à la fermeture du marché allemand. Le dollar canadien a été largement utilisé (13 % du total), alors que d'autres monnaies disparaissaient du marché (euro-franc) ou ne jouaient plus qu'un rôle d'appoint (florin, unité de compte).

L'année 1976 a également été marquée par des changements dans les modalités des emprunts internationaux. Pour la première fois depuis plus de deux ans on a vu réapparaître avec succès des opérations d'une durée supérieure à 7 ans et pouvant atteindre 12 voire 15 ans. En outre, le montant des émissions s'est sensiblement relevé et a parfois dépassé 100 millions de dollars.

Enfin, l'année 1976 a vu l'expansion du marché des euro-émissions en dollars US à taux flottant (7,5 % du volume total), particulièrement utilisées par les banques.

A ces sources de financement internationales se sont ajoutées les abondantes ressources du marché intérieur américain. Les émissions des non-résidents y ont atteint 9,7 milliards de dollars environ, et leur durée pour certains émetteurs s'est allongée jusqu'à 15 et même 20 ans. De même, l'importance des capitaux disponibles sur le marché suisse a permis d'y réaliser des émissions pour 3,6 milliards de dollars US environ, à des taux d'intérêt inégalés (5 1/2 %) et pour des durées atteignant 15 ans.

La B.N.P. a participé en 1976 à 241 émissions publiques sur 273 recensées. Elle en a dirigé 4 et co-dirigé 35 qui, par leur importance, l'ont située au 12<sup>e</sup> rang des institutions qui ont assumé cette année dans le monde la conduite de ce genre d'opérations.

La B.N.P. a participé à bon nombre de crédits financiers internationaux, sans toutefois perdre de vue les risques particuliers propres à ces opérations. Aussi, fidèle à sa politique, a-t-elle exercé une grande sélection dans les opérations proposées, accordant la priorité à celles qui favorisaient directement ou indirectement les efforts à l'exportation de ses clients ainsi qu'à celles qui étaient de nature à renforcer son action dans certains pays.



## LE PERSONNEL



La B.N.P. emploie plus de 50.000 agents qui se répartissaient ainsi au 31 décembre 1976 :

France métropolitaine :	47.861 agents
Départements et territoires d'outre-mer :	474 agents
Etranger :	1.968 agents
• Afrique	106
• Asie	1.111
• Amérique	44
• Europe	338
• Océanie	369
	50.303 agents

A ces chiffres s'ajoutent 715 agents détachés dans des Filiales du Groupe B.N.P., qui comptent au total 5.000 collaborateurs.

Dans les réseaux extérieurs, dont les effectifs sont restés sans changement par rapport à l'année 1975, nous avons poursuivi notre politique promotionnelle en faveur des cadres autochtones qui accèdent progressivement aux plus hautes fonctions, et nous avons continué à améliorer la formation de l'ensemble du personnel.

En métropole, l'effectif s'est accru de 159 personnes au cours de l'année. L'effectif moyen mensuel, qui enregistre les effets de la hausse plus forte constatée en 1975, s'établit ainsi à 47.670 agents, en augmentation de 670 sur la moyenne de l'an dernier. Cette moindre progression résulte tant de la modération de la croissance des volumes d'opérations que des progrès de la productivité dus eux-mêmes au développement de nos moyens informatiques servi par une amélioration des qualifications du personnel. Les résultats obtenus dans ce domaine tiennent en partie à une orientation plus marquée des actions de formation vers les agents ayant une certaine ancienneté, recrutés notamment entre les années 1970 et 1974.

Cette situation est conforme à l'évolution de la structure par âge du personnel : les moins de 25 ans, qui comptaient encore en 1970 près de 30% au total, ne représentent plus en 1976 que 24%. Aussi, la part des inscrits pour le 1<sup>er</sup> degré des cours professionnels est-elle tombée à 3.000, contre 4.800 l'année précédente, alors que le 2<sup>e</sup> degré maintenait ses effectifs à plus de 6.000 et le 3<sup>e</sup> degré à plus de 1.000.

La modernisation de notre système informatique et l'installation progressive d'un réseau de télétraitement vont entraîner des modifications importantes de la structure des organes et des méthodes de travail, qui se traduisent notamment par une nouvelle répartition des fonctions entre les Centres Administratifs et les Sièges et une transformation de la nature de certaines tâches. Ces changements conditionnent deux résultats étroite-

ment associés dans la politique que la B.N.P. s'est tracée : de nouveaux progrès de la productivité, et une amélioration des conditions et de l'intérêt du travail. Ils nécessiteront, dans les prochaines années, une suite d'actions spécifiques d'information et de formation pour préparer le personnel aux nouvelles fonctions qui lui seront proposées et étendre les qualifications professionnelles des agents jusqu'ici spécialisés.

Au total, l'effort consacré à la politique de formation s'est encore accru en 1976 : son coût a représenté près de 5% des salaires versés, soit plus de 110 millions de francs.

Les services de formation eux-mêmes ont été renforcés et déconcentrés, notamment par la décision de créer un poste d'animateur dans chaque Groupe d'exploitation ou Organisme central : 135 collaborateurs sont maintenant en fonction et ils ont tous reçu, préalablement à leur affectation, une formation spécifique aux techniques de pédagogie et d'animation.

La politique de décentralisation de la gestion du personnel s'est poursuivie en 1976 avec la mise en place des deux nouvelles Directions de réseau de MARSEILLE et de NANTES.

La gestion de plus de 30.000 agents est ainsi assurée directement, soit par les Directions de réseau décentralisées, soit par les Succursales et Organismes administratifs, suivant le niveau hiérarchique des intéressés.

La masse salariale, à effectif constant, de l'année 1976 s'est accrue de plus de 15,50% par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est due en particulier aux mesures prises par l'ensemble de la profession bancaire pour maintenir le pouvoir d'achat, mais aussi aux mesures propres à la B.N.P. : prime pour le 10<sup>e</sup> anniversaire, augmentations individuelles, promotions.

Globalement les dépenses de personnel se sont accrues dans une proportion sensiblement plus forte du fait de l'augmentation des effectifs, mais aussi et surtout de l'important accroissement des charges patronales fiscales et sociales.

Les relations entre les organes représentatifs du personnel se sont poursuivies dans le même esprit que les années passées. L'année 1976 a été marquée par l'élection de délégués du personnel dans chaque Agence Principale parisienne, ce qui devrait améliorer l'information réciproque de la hiérarchie et du personnel de ces unités.

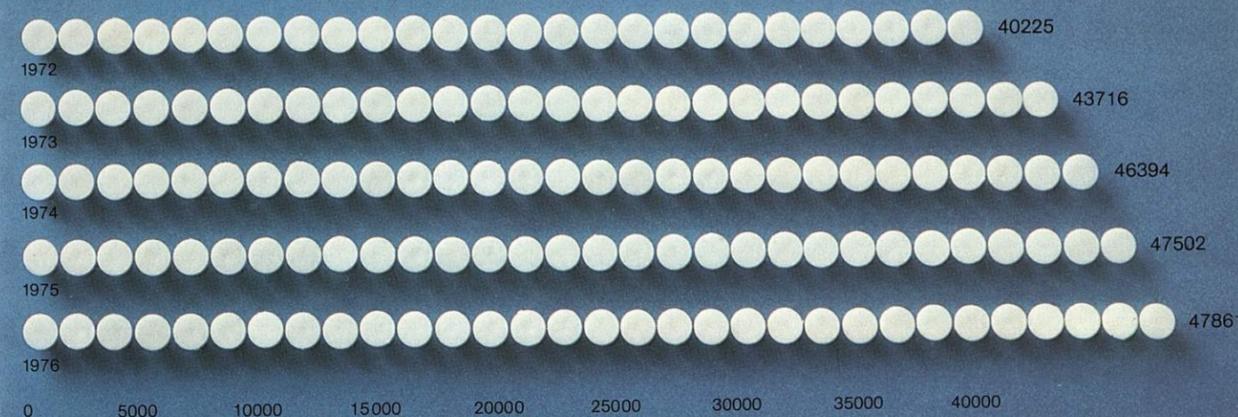
Le développement des activités sociales s'est poursuivi. Les mandataires du Comité Central d'Entreprise et des Comités d'Etablissement en assument la gestion avec compétence et dévouement, et la Banque soutient l'effort budgétaire qu'exige leur importance. C'est ainsi qu'en 1976 ce budget s'est élevé à plus de 135 millions de francs, représentant 5,60% des salaires versés.

Encore ce chiffre ne rend-il pas compte en totalité des dépenses sociales assumées par la B.N.P. Il faut y ajouter notamment les charges résultant du régime des prêts consentis aux membres du personnel pour leur permettre d'accéder à la propriété de leur logement à des conditions favorables de délais et de taux. Les avantages accordés à ce titre s'appliquent, au 31 décembre 1976, à un capital de près de 2 milliards de francs.

Les efforts faits pour donner de meilleures bases à la politique sociale ne se bornent pas à ces diverses formes de contributions financières. Ils s'attachent également à améliorer les procédures de diffusion de l'information à l'intérieur de l'entreprise. Les progrès recherchés portent, entre autres, sur l'exposé des projets de réformes à court et moyen terme, de façon à en rendre l'accès plus facile, et à en dégager plus clairement les conséquences sur l'amélioration des conditions de travail et des qualifications du personnel. Ils concernent également l'analyse de la structure et de l'évolution des rémunérations et les modalités de la formation professionnelle.

Toutes ces actions s'inséreront naturellement parmi celles que prévoit le projet de loi relatif au bilan social. C'est pourquoi la B.N.P. porte une grande attention aux travaux en cours pour régler les modalités d'application de ce texte. Le contenu et le mode de diffusion des informations sociales actuellement communiquées au personnel répondent déjà, dans une très large mesure, aux intentions du projet de loi. En dressant la liste des "indicateurs sociaux" rendus obligatoires, les dispositions nouvelles vont fournir le cadre d'un tableau plus complet et mieux ordonné de l'ensemble des actions sociales de la Banque.

### Effectifs (en unités) Statistiques "Métropole"





## TRESORERIE ET STRUCTURE DU BILAN



### Les ressources à court et moyen terme en devises et en francs.

Le régime des changes flottants, auquel désormais participe le franc français, après l'abandon au mois de mars du groupe des monnaies liées par les accords de flottement concerté, a démontré son inaptitude à assurer sans mouvements excessifs les ajustements nécessaires du cours des principales devises. Les marchés des changes ont ainsi enregistré, en 1976, de nombreuses crises et de fortes fluctuations que les autorités monétaires des pays intéressés se sont efforcées d'atténuer avec un succès inégal.

L'évolution du dollar a été influencée par les interventions du FEDERAL RESERVE BOARD pour relancer l'activité économique américaine par la baisse des taux pendant la plus grande partie de l'année 1976 et par l'accroissement de la masse monétaire. Au cours de l'année, le dollar a perdu près de 10% par rapport au deutsche mark et 5,7% par rapport au franc suisse.

Le deutsche mark a subi de fortes pressions à la hausse qui, en consacrant son accession au rang de valeur refuge, l'ont amené finalement à une réévaluation modérée au mois d'octobre. Le franc suisse a été vivement recherché au cours de l'année : le taux de l'inflation est en Suisse l'un des plus bas du monde, et le redressement des échanges extérieurs opéré en 1976 a accentué la confiance exceptionnelle dont jouit cette monnaie.

La forte baisse de la livre sterling sur le marché des changes reflète les difficultés économiques et politiques de la Grande-Bretagne, où l'inflation s'est maintenue à un taux particulièrement élevé. Le déficit de la balance des paiements a nécessité en fin d'année un large recours au crédit international.

Dans cette conjoncture, la B.N.P. a mis à profit la baisse des taux pour poursuivre la consolidation de ses ressources en devises afin de répondre aux besoins de son expansion sur les marchés extérieurs.

Profitant notamment de l'expansion du marché des euro-émissions en dollars US à taux flottant, la B.N.P. a émis pour son compte, au mois de février, un emprunt obligataire à taux variable comportant un minimum de 7%, de 75 millions de dollars US, d'une durée de 7 ans. Cette opération, très bien accueillie par le marché, a connu un large succès. Une opération similaire de 70 millions de dollars US, à 6 ans, a été lancée dans les derniers jours de décembre. Son taux minimum de 5 3/4% est le plus bas des émissions de l'année.

En France, les hausses de prix sensiblement supérieures dans l'ensemble de l'année à celles qui ont été constatées en Allemagne et aux Etats-Unis, et les attaques qui se sont produites contre le franc depuis le début de l'année ont entraîné une adaptation de la politique suivie par les pouvoirs publics en matière de taux d'intérêts.

Dans ce contexte, le marché monétaire a été soumis tout au long de l'année à des tensions successives. Le taux de l'argent au jour le jour, qui avait coté 6,36% en moyenne mensuelle en janvier, atteignait ainsi le niveau très élevé de 10,74% en moyenne mensuelle en octobre, tandis que le taux d'escompte était relevé en deux étapes de 8% à 10 1/2%. Les premiers effets des dispositions gouvernementales du mois d'octobre ont permis une détente du taux au jour le jour, qui est retombé à 10,44% en moyenne mensuelle en décembre.

La BANQUE DE FRANCE a dû conserver une grande souplesse d'action alternant, en fonction des circonstances, la procédure des appels d'offres et des interventions au jour le jour.

Le Trésor a repris, à partir du mois d'avril, ses adjudications de bons. Celles-ci ont totalisé, pour l'année, 40,6 milliards de francs, contre 47,1 l'année précédente, portant l'encours de bons en circulation à 54 milliards en fin d'année 1976, contre 44 milliards un an auparavant.

La trésorerie dont dispose la B.N.P. lui a permis d'exercer un rôle prépondérant parmi les établissements prêteurs de la place.

RÉSULTATS  
ET  
BILANS

35



# RESULTATS

## I - Résultats de la B.N.P.

Le bénéfice propre de l'exercice 1976 s'élève à 250 millions de francs contre 210 millions de francs en 1975 :

(en millions de francs)	1974	1975	1976
Compte d'exploitation générale :			
• Bénéfice d'exploitation	334,9	497,7	530,5
Compte de pertes et profits :			
• Bénéfice de l'exercice auquel s'ajoutent des provisions constituées antérieurement ayant supporté l'impôt sur les sociétés et devenues disponibles	135,4	210	250
	-	-	315

### A) Compte d'exploitation générale

La progression globale du bénéfice d'exploitation (6,60% par rapport à l'exercice 1975) résulte de l'activité de nos Sièges en métropole (+ 14,3%) et dans les départements et territoires d'outre-mer (+ 51%) alors que le bénéfice d'exploitation de nos Sièges à l'Etranger est en réduction.

#### ■ En Métropole

Les facteurs marquants qui ont contribué à l'augmentation du bénéfice d'exploitation en 1976 sont les suivants :

- une progression de 19% de la moyenne de nos ressources "clientèle" en francs, et de 15% de la moyenne de nos emplois "clientèle" en francs;
- l'amélioration de la trésorerie, résultant d'une progression plus rapide des ressources que des emplois et de la réduction sensible des réserves obligatoires.

De plus, le taux du marché monétaire, qui était de 6,45% à fin décembre 1975 s'est progressivement élevé tout au long de l'année 1976 pour atteindre à la fin de décembre dernier 10,43%, portant le taux moyen annuel à 8,56%, contre 7,90% l'exercice précédent.

Compte tenu de ces divers facteurs, le produit net bancaire, majoré du produit du portefeuille titres et des produits accessoires et diminué de la charge des emprunts obligataires, s'est élevé à 6.230 millions de francs, en augmentation de 12,4% par rapport à 1975.

En contrepartie, les charges d'exploitation s'élèvent à 5.136 millions de francs, en progression de 15,6% par rapport à 1975. Avec 3.514 millions de francs, les frais de personnel constituent l'essentiel de ces charges. Ils augmentent de 17,4%, avec un effectif moyen en progression de 1,6%.

Enfin, les provisions et amortissements s'élèvent en balance à 623 millions de francs.

Au total, le bénéfice d'exploitation s'est élevé à 471 millions de francs, en progression de 14,3% par rapport à l'exercice précédent.

#### ■ Hors Métropole

Le bénéfice d'exploitation ressort à 59 millions de francs, contre 85 millions en 1975. Alors que les Sièges situés dans les départements et territoires d'outre-mer ont amélioré leurs résultats, les Sièges à l'Etranger ont enregistré une diminution de leur bénéfice d'exploitation, en raison essentiellement de la constitution des provisions estimées nécessaires face aux risques d'exploitation.

#### ■ Pour l'ensemble de la B.N.P.

Les composantes du compte d'exploitation générale qui concourent à la formation du bénéfice d'exploitation ont évolué de la manière suivante :

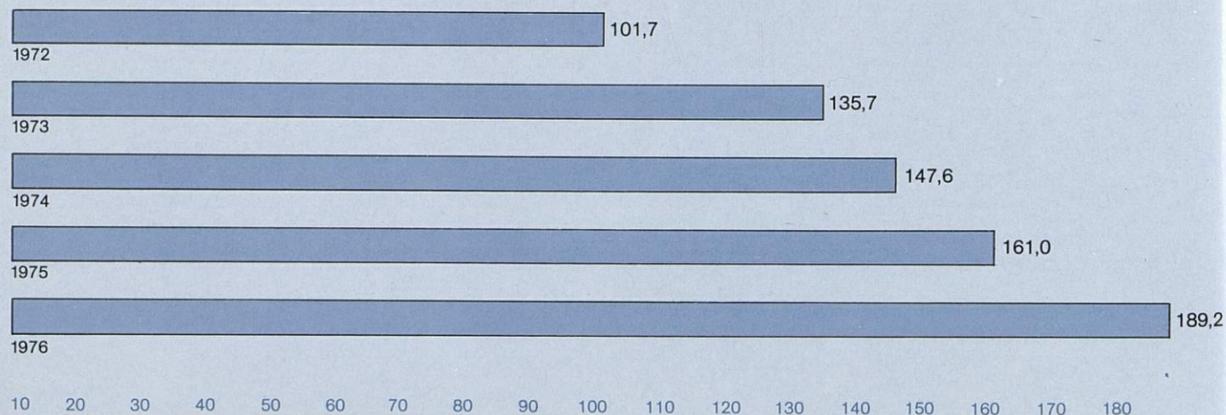
- les produits bancaires s'élèvent à 14 746 millions de francs; ils progressent de 13,5%;
- les frais bancaires de 8 149 millions de francs enregistrent un développement (+ 13,3%), légèrement inférieur à celui des produits;
- le produit net bancaire (produits bancaires sous déduction des frais bancaires) s'élève à 6 597 millions, en progression de 13,8%.

A ce montant de .....	6 597 millions
s'ajoutent :	
- le revenu du portefeuille titres .....	124 millions
- les produits accessoires .....	4 millions
desquels il convient de déduire les intérêts sur emprunts obligataires .....	- 139 millions
en augmentation, par rapport à l'exercice précédent à la suite de l'émission de nouveaux emprunts obligataires en devises destinés à développer nos possibilités de prêts en monnaies étrangères;	
d) sur le montant total de ces produits .....	6 586 millions
en augmentation de 12,9% viennent s'imputer les charges générales d'exploitation .....	- 5 367 millions
faisant ressortir un bénéfice d'exploitation avant dotation aux comptes de provisions et d'amortissements de .....	1 219 millions
sensiblement égal à celui de l'exercice précédent (1 222 millions de francs).	

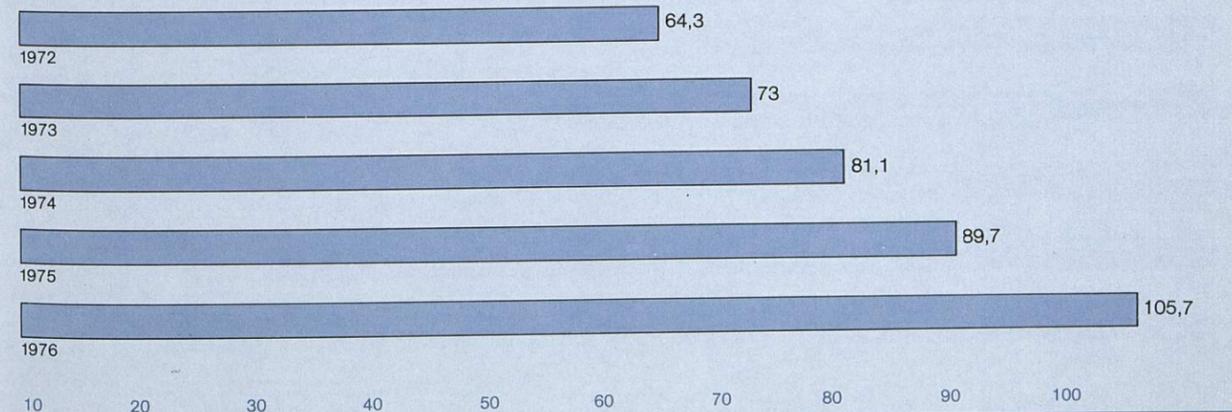
Parmi les charges d'exploitation, en progression de 16,4%, figurent :

- les frais de personnel pour ..... 3 662
- les impôts et taxes qui s'établissent à ..... 460

**Bilan B.N.P.**  
(en milliards de francs)



**Crédits à l'économie**  
(en milliards de francs)



- les travaux, fournitures et services extérieurs ainsi que les autres charges d'exploitation qui s'établissent à . . . . .	1 245
e) la dotation de l'exercice aux comptes d'amortissements fiscaux s'élève à . . . . .	- 142 millions
f) l'excédent des provisions constituées sur les provisions reprises ressort à . . . . .	- 546 millions
g) le bénéfice d'exploitation s'établit donc à . . . . . en augmentation de 6,6% par rapport à 1975.	531 millions

**B) Compte de pertes et profits**

Au bénéfice d'exploitation de . . . . .	531 millions
viennent s'ajouter :	
- des profits sur exercices antérieurs . . . . .	14 millions
- des profits exceptionnels . . . . .	39 millions
- des reprises de provisions utilisées . . . . .	100 millions
- la libération de provisions antérieurement constituées et ayant supporté l'impôt . . . . .	315 millions
pour former un total de . . . . .	999 millions

Les profits sur exercices antérieurs sont constitués par des rentrées sur créances amorties et des régularisations de produits concernant les exercices passés, alors que les profits exceptionnels représentent les bénéfices et les plus-values à court terme ou à long terme réalisés sur la cession d'éléments de l'actif immobilisé.

Les reprises de provisions utilisées sont constituées de deux éléments :

- d'une part, la provision pour investissements, de 52 millions de francs, afférente à l'exercice 1970, réglée en 1971, libérée en vue de son affectation à une réserve spéciale conformément à la réglementation sur l'intéressement des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise;

- d'autre part, la provision de 48 millions de francs représentant la participation des salariés au titre de l'exercice 1975, constituée pour la première fois dans l'exercice au titre duquel elle était due et libérée à la fin du présent exercice.

Au débit du compte de pertes et profits viennent s'inscrire :

- la participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise au titre de l'exercice 1975 . . . . . où elle avait été provisionnée pour 48 millions comme il a été dit plus haut;	47 millions
- les pertes sur exercices antérieurs . . . . . il s'agit de régularisations de produits et de charges concernant les exercices antérieurs;	20 millions
- les dotations de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitation . . . . . Il s'agit, à concurrence de 24 millions, de la provision pour investissement de l'exercice 1975. Le surplus, soit 51 millions, est relatif à la participation des salariés au titre du présent exercice qui sera réglé en 1977;	75 millions
- les pertes exceptionnelles . . . . . constituées par des pertes ou des moins-values à long terme et à court terme sur cession d'actifs immobilisés;	8 millions
- l'impôt sur les bénéfices . . . . . y compris la majoration exceptionnelle de 4% sur l'impôt sur les sociétés institué par la loi n° 76-978 du 29 octobre 1976. Sur ce montant sera prélevée la provision correspondant à l'incidence des résultats déficitaires des GIE AIRBUS-BAIL et AIRBAIL-COREE auxquels notre établissement participe.	284 millions
L'ensemble des écritures enregistrées au débit du compte de pertes et profits s'élève à . . . . .	434 millions
faisant ressortir un bénéfice de . . . . .	565 millions
dont . . . . . 250 relatifs à l'exercice, auxquels viennent s'ajouter, en vue de leur affectation aux réserves . . . . . 315 de provisions précédemment taxées à l'impôt sur les sociétés et devenues disponibles.	
Total au débit du compte de pertes et profits	999 millions

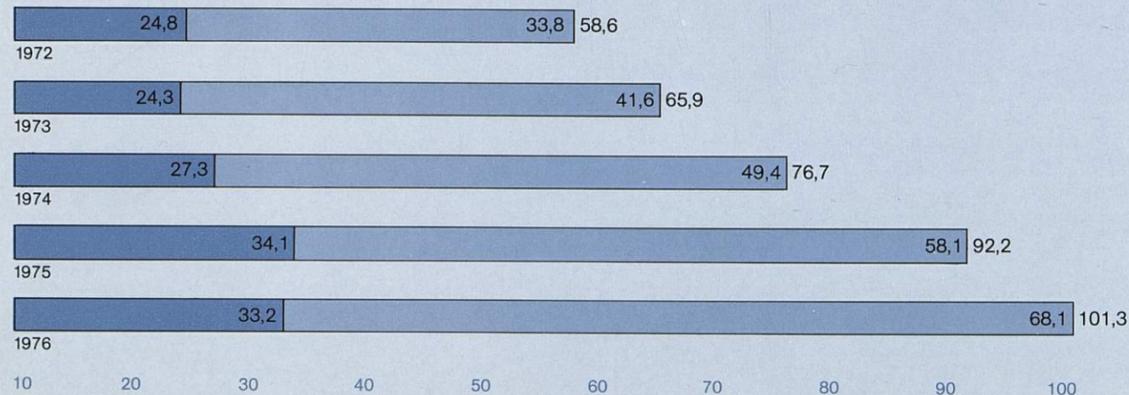
**Proposition de répartition**

Sur ce bénéfice de . . . . .	F 565.014.250,07
sont imputées les sommes nécessaires pour servir aux 442 038 parts de la B.N.C.I. et aux 336 383 parts du C.N.E.P. non encore amorties, l'intérêt minimum garanti de 3% sur le prix de rachat des actions (F 12,54 pour la B.N.C.I. et F 22,53 pour le C.N.E.P.) à raison de :	
- F 0,3762 brut par titre pour la B.N.C.I. . . . .	F 166.294,69

**Ressources clientèle**

(en milliards de francs)

- Clientèle commerciale
- Clientèle privée



- F 0,6759 brut par titre pour le C.N.E.P. ....	F 227.668,80
Le solde disponible ressort à .....	F 564.620.286,58
auquel s'ajoute le report antérieur de .....	F 41.631.424,23
pour former un total de .....	F 606.251.710,81

Pour renforcer les fonds propres de la Banque, nous proposons de donner à la distribution de dividende qu'il était possible d'envisager la forme d'une attribution d'actions gratuites par le truchement d'une affectation aux réserves suivie d'une augmentation de capital d'une somme d'égale importance.

A cette fin, la somme de F 606.251.710,81 serait ainsi répartie :

- Réserve légale .....	F	-
- Réserves .....	F	592.592.500,00
ainsi portées à F 1.392.592.500 sur lesquels serait prélevée une somme de F 92.592.500 qui serait incorporée au capital et permettrait la création de 925.925 actions de F 100 nominal attribuées gratuitement aux actionnaires à raison de cinq actions nouvelles pour 27 anciennes, les actions nouvelles portant jouissance du 1 <sup>er</sup> Janvier 1977. Les réserves seraient ainsi ramenées à F 1.300.000.000		
- Intérêts complémentaires aux parts bénéficiaires à raison de F 0,7488 par titre pour la B.N.C.I. et de F 1,3241 par titre pour le C.N.E.P. ....	F	777.005,24
	F	593.369.505,24
- Le surplus étant reporté à nouveau .....	F	12.882.205,57
	F	606.251.710,81

### Actionnariat

En application de la loi du 4 janvier et du décret du 4 juillet 1973 relatifs à l'actionnariat du personnel, l'Etat a procédé, au cours de l'exercice 1976, à une nouvelle distribution gratuite d'actions qui a porté sur 22 986 titres. Ajoutée aux précédentes attributions et à l'adjudication à titre onéreux intervenue en septembre 1973, cette nouvelle répartition porte à 372 218 le nombre total d'actions cédées par l'Etat. Cette part représente 7,44% du capital de la Banque.

Les actions B.N.P. admises à la Cote Officielle de la Bourse de PARIS le 27 octobre 1975 font l'objet de transactions dans un marché qui reste nécessairement étroit; ne sont en effet négociables que les actions adjudgées à titre onéreux et, parmi les actions attribuées à titre gratuit, celles qui ont été libérées en vertu de l'art. 6 du décret n° 73-604 du 4 juillet 1973, soit au total 81 622 actions représentant 1,63% du capital. Les transactions réalisées permettent aux personnes physiques françaises et aux personnes morales visées par la loi de devenir actionnaires de la B.N.P.

### Proposition d'augmentations de capital

Nous proposons au Collège d'autoriser, en outre, le Conseil à procéder, pendant une durée d'une année, à une ou plusieurs augmentations de capital par incorporation de réserves pour un montant maximum de F 1.500.000.000. Cette autorisation permettrait notamment d'incorporer au capital le montant de la réserve de réévaluation qui sera constituée en application des dispositions de l'article 61 de la loi du 29 Décembre 1976 portant réévaluation des immobilisations non amortissables.

## BILANS

### I - Bilan de la B.N.P.

Le bilan de la B.N.P. au 31 décembre 1976 s'élève à 189 242 millions de francs, contre 161 000 millions à la clôture de l'exercice précédent, soit en progression de 17,5%.

Les principaux postes d'actif et de passif ont évolué de la manière suivante :

#### Actif du bilan

##### a) Concours à la clientèle

Les concours à la clientèle "Portefeuille" s'élèvent à 79 196 millions de francs, en progression de 15,8%.

Les crédits à la clientèle "Comptes débiteurs", soit 14 881 millions de francs, progressent également de 16,6%.

A l'ensemble de ces concours figurant au bilan pour 94 077 millions de francs, en augmentation de 15,9%, il convient d'ajouter ceux qui ont fait l'objet d'un refinancement et qui sont classés au sein de la rubrique "Valeurs données en pension ou vendues ferme", pour un montant de 11 657 millions, en progression de 36,6%.

Au total, l'ensemble des crédits accordés à la clientèle atteint 105 734 millions de francs, en augmentation de 17,9% par rapport à l'exercice précédent.

##### b) Caisse, Institut d'émission, Trésor Public, Comptes courants postaux

L'ensemble de ces comptes forme un total de 7 976 millions de francs, très légèrement supérieur à celui de l'exercice précédent (1,7%).

##### c) Banques et ENBAMM

Avec 3 558 millions de francs, les comptes à vue sont sensiblement stables. En revanche, les comptes et prêts à échéance, qui s'élèvent à 34 187 millions, progressent de 10%.

##### d) Comptes d'investissement

Le Portefeuille titres s'élève, après amortissements et provisions, à 2 131 millions de francs, en augmentation de 6,9% par rapport à l'exercice précédent. Il est rappelé à cet égard que les provisions pour dépréciation du Portefeuille titres ont été déterminées dans les mêmes conditions que pour l'exercice précédent.

L'ensemble des titres de placement, qui comprend notamment pour 450 millions de francs des obligations à moins de 7 ans admises dans le Portefeuille minimum de créances à moyen terme, classées au poste "Fonds d'Etat, bons et obligations", s'élève à 1 257 millions de francs.

### II - Résultats consolidés du Groupe B.N.P.

Les comptes d'exploitation et de pertes et profits consolidés du Groupe B.N.P. ont été établis, comme en 1975, en éliminant les produits et charges réciproques enregistrés initialement chez la B.N.P. et dans les Filiales ayant fait l'objet d'une intégration globale.

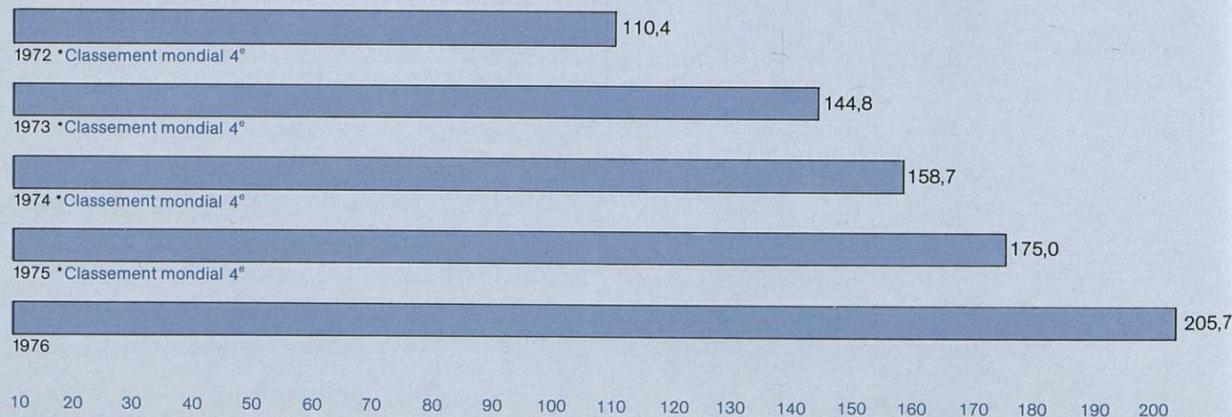
Le bénéfice d'exploitation consolidé de l'année s'établit à 710 millions de francs, en augmentation de 9% par rapport à l'année précédente. Il est supérieur de 180 millions de francs (soit 34%) à celui de la B.N.P.

Le compte de pertes et profits fait apparaître un montant total d'impôt sur les bénéfices de 373 millions de francs, contre 353 millions de francs l'année précédente.

Le bénéfice net consolidé s'établit à 338 millions de francs, auquel s'ajoute une somme de 315 millions de francs correspondant à une provision constituée antérieurement - ayant supporté l'impôt - et devenu disponible. Cet ensemble est supérieur de 108 millions de francs (soit 19%) à celui de la B.N.P.

### Bilan consolidé

(en milliards de francs)



\* Source : American Banker

Le montant des provisions pour dépréciation des titres de placement, constituées à la clôture de l'exercice, s'est élevé à 20,9 millions de francs, contre 24,1 millions l'exercice précédent.

Les titres de filiales et participations progressent de 74 millions et s'élèvent à 874 millions après constitution de 14,9 millions de provisions pour dépréciation.

Le poste "Immobilisations" totalise 630 millions de francs, contre 557 millions pour l'exercice précédent. Cette augmentation de 73 millions correspond au montant total des dépenses d'investissement de l'exercice sous déduction des cessions déterminées au prix d'achat et des amortissements fiscaux autorisés.

#### e) Autres comptes

Les autres comptes de l'actif s'élèvent à 46 683 millions, en augmentation de 34,4%.

Cette progression résulte pour l'essentiel de l'accroissement du poste "Bons du Trésor et Valeurs reçues en pension ou achetées ferme" et du poste "Comptes de régularisation et divers", au sein duquel se trouvent en particulier les effets reçus pour encaissement de notre clientèle dont le montant a plus que doublé par rapport à celui de l'exercice précédent.

### Passif du bilan

#### a) Dépôts clientèle

L'ensemble des dépôts de la clientèle, y compris les bons de caisse, s'établit à 101 262 millions de francs.

Alors que les "Comptes d'Entreprises et divers à vue", qui s'élèvent à 20 890 millions de francs, diminuent légèrement, les "Comptes d'entreprises à échéance" augmentent de 7,8% pour atteindre 12 325 millions de francs.

A l'inverse, les comptes de particuliers à vue, avec 19 531 millions de francs, progressent de 11% et les comptes à échéance, avec 4 474 millions de francs, diminuent très légèrement (-1,8%). Les bons de caisse, qui atteignent 22 941 millions de francs, progressent de 20,4%.

#### b) Dépôts des Banques

Les dépôts des Banques et ENBAMM à vue et à terme s'établissent à 51 245 millions de francs. Ils progressent de 19,7%.

Cette progression est due aussi bien à l'augmentation des "Comptes et emprunts à échéance" (+20,1%) qu'à celle des "Comptes à vue" (+17,8%).

#### c) Autres comptes

Les autres comptes du passif, exclus les capitaux permanents et la provision pour investissement, s'élèvent à 33 103 millions de francs, en augmentation de 42,4%. L'essentiel de cette augmentation se situe au niveau du poste "Comptes de régularisation, provisions et divers" qui progresse de 48,4% et est dû en quasi-totalité à l'accroissement des comptes de régularisation, le montant des provisions restant comparable d'un exercice sur l'autre.

La progression des comptes de régularisation résulte en particulier de l'augmentation sensible des comptes d'encaissement qui atteignent 11 978 millions de francs, contre 7 222 millions à la fin de l'exercice 1975 (+65,8%).

#### d) Capitaux permanents et provisions pour investissements.

Avant répartition, les capitaux permanents, y compris la provision pour investissement des exercices antérieurs et le montant du bénéfice de l'exercice, s'établissent à 3 633 millions de francs, en progression de 888 millions de francs, soit 32,4%, résultant d'une augmentation des fonds propres de 475 millions de francs, des emprunts à moyen et long terme de 441 millions de francs et de la diminution de la provision pour investissement de 28 millions.

## II - Bilan consolidé du Groupe B.N.P.

Ce bilan a été établi dans les mêmes conditions et selon les mêmes modalités que celles de l'exercice précédent.

Les Filiales suivantes sont venues s'adjoindre à celles qui avaient déjà été prises en considération : NATIOCREDBAIL, EPARGNE GESTION, COFIFA et S.C.I. 12 Castlereagh à SYDNEY.

Ont été retirées de la consolidation, en raison de l'augmentation de la part au capital des intérêts africains : la BANQUE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DU GABON et l'UNITED BANK FOR AFRICA "U.B.A.", LAGOS. En outre, la B.N.P. PANAMA, Filiale jusqu'au 31 décembre 1975, a été transformée en Succursale directe depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1976.

Le bilan consolidé totalise 206 milliards de francs, en progression de 18% par rapport à 1975. Ce montant est supérieur de 9% au total du bilan de la B.N.P.

L'ensemble des dépôts "clientèle", qui s'élèvent à 109.684 millions de francs, est supérieur de 8% aux dépôts "clientèle" de la seule B.N.P.

D'autre part, avant répartition, les capitaux permanents s'établissent à 4.382 millions de francs, soit un montant supérieur de 749 millions de francs aux capitaux permanents dont dispose la seule B.N.P.

En effet, le poste "Provision pour investissement" au 31 décembre 1976 s'accroît de la provision de 24 millions de francs relative à l'exercice 1975, mais diminue de 52 millions de francs correspondant à la provision pour investissement comptabilisée en 1971 au titre de l'exercice 1970 et rendue disponible pour être affectée aux réserves conformément à la réglementation en vigueur.

Les fonds propres s'élèvent à 1 907 millions de francs. Ils comprennent outre le capital inchangé à 500 millions de francs, le montant des réserves et du report à nouveau avant répartition de 842 millions de francs et les résultats à partir de 565 millions de francs.

Le montant des emprunts à moyen et long terme s'élève à 1 611 millions de francs, en augmentation de 37,6% à la suite de l'émission au cours de l'exercice 1976 de nouveaux emprunts en dollars US.

Après rémunération des porteurs de parts, le montant des capitaux permanents s'élève à . . . 3.631 millions

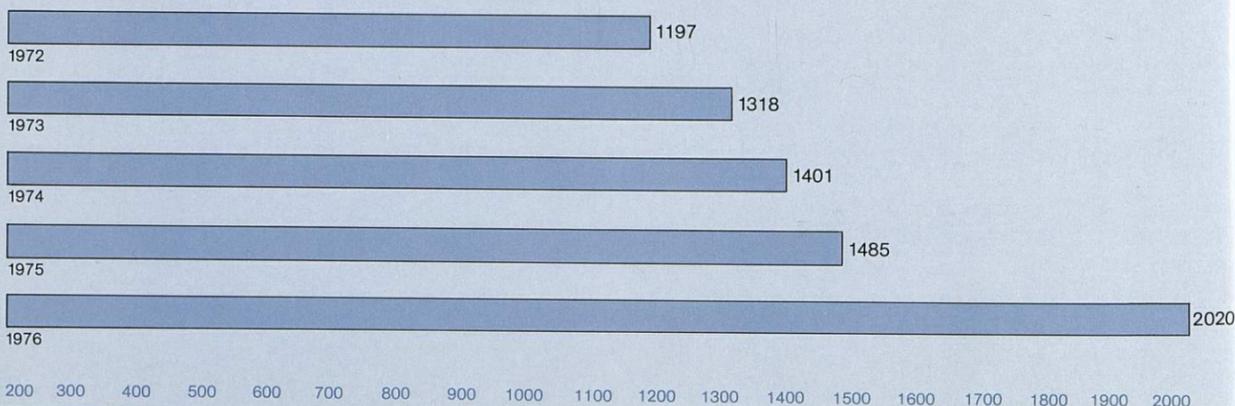
- Fonds propres : capital, réserves, report à nouveau . . . . . 1.905
- Provision pour investissements . . . . . 115
- Emprunts à long terme . . . . . 1.611

Sont retenus comme capitaux permanents du Groupe :

- le capital de la B.N.P.	500 millions
- les réserves, report à nouveau et plus-value de consolidation . . . . .	1.151 millions
- la provision pour investissements . . . . .	115 millions
- le bénéfice consolidé de l'exercice . . . . .	673 millions
- les intérêts hors-groupe . . . . .	217 millions
- les obligations en francs et en devises . . . . .	1.726 millions
	<u>4.382 millions</u>

### Fonds propres

Après répartition et inclus provision pour investissement (en millions de francs)



# Bilan définitif au 31 décembre 1976

<b>Actif</b>	31 décembre 1976
Caisse, Instituts d'émission, Trésor Public, comptes courants postaux	7.975.806.506,99
Banques et ENBAMM :	
a) Comptes à vue	3.557.718.236,09
b) Comptes et prêts à échéance	34.186.739.850,33
Bons du Trésor et valeurs reçues en pension ou achetées ferme	27.125.730.508,85
Crédits à la clientèle - Portefeuille	
a) Crédits à court terme	37.738.595.133,76
b) Crédits à moyen terme	20.585.940.107,09
c) Crédits à long terme	20.871.624.296,98
Crédits à la clientèle - Comptes débiteurs	14.880.793.024,95
Comptes de régularisation et divers	14.461.678.969,93
Débiteurs divers	185.424.400,24
Débiteurs par acceptations	4.226.127.345,03
Comptes d'opérations sur titres	685.393.550,02
Titres de placement :	
a) Fonds d'Etat, bons et obligations	621.332.575,87
b) Autres titres de placement	635.782.270,19
Titres de filiales et participations	874.202.940,48
Immobilisations	629.869.207,28
	<b>189.242.758.924,08</b>

44

## Hors-bilan

Valeurs données en pension ou vendues ferme	12.151.232.000,00
Cautions et avals pour le compte de la clientèle	24.832.321.000,00
Ouvertures de crédits confirmés	10.683.602.000,00
Engagements de crédit-bail immobilier	835.516.000,00
Engagements de crédit-bail mobilier	15.248.000,00
Autres engagements	4.342.916.000,00

<b>Passif</b>	31 décembre 1976	
	avant répartition	après répartition
Instituts d'émission, Banques et ENBAMM :		
a) Comptes à vue	10.535.960.587,61	10.535.960.587,61
b) Comptes et emprunts à échéance	40.708.545.907,12	40.708.545.907,12
Comptes d'entreprises et divers :		
a) Comptes à vue	20.890.165.502,20	20.890.165.502,20
b) Comptes à échéance	12.325.263.125,13	12.325.263.125,13
Comptes de particuliers :		
a) Comptes à vue	19.530.986.473,78	19.530.986.473,78
b) Comptes à échéance	4.474.198.667,30	4.474.198.667,30
c) Comptes d'épargne à régime spécial	21.100.454.253,16	21.100.454.253,16
Bons de caisse	22.941.288.457,61	22.941.288.457,61
Comptes de régularisation, provisions et divers	25.977.739.079,67	25.977.739.079,67
Créditeurs divers	2.499.231.766,48	2.499.231.766,48
Acceptations à payer	4.226.127.345,03	4.226.127.345,03
Comptes d'opérations sur titres	400.160.080,69	401.331.049,42
Obligations		
en devises à moyen terme	1.056.897.250,00	1.056.897.250,00
en francs à long terme	554.165.620,00	554.165.620,00
Provision pour investissement	114.929.134,00	114.929.134,00
Capital	500.000.000,00	500.000.000,00
Réserves	800.000.000,00	1.392.592.500,00
Report à nouveau	41.631.424,23	12.882.205,57
Résultats	565.014.250,07	-
	<b>189.242.758.924,08</b>	<b>189.242.758.924,08</b>

45

# Compte de résultats

## Compte d'exploitation générale

### Débit

Frais bancaires	8.149.594.565,57
Détails des frais bancaires :	
Intérêts versés aux comptes des banques et autres entreprises admises au marché monétaire	2.569.037.180,64
Charges de trésorerie	860.472.594,47
Intérêts versés aux comptes de la clientèle et sur bons de caisse	4.428.874.921,32
Autres charges bancaires	291.209.869,14
Frais personnel	3.662.037.151,32
Impôts et taxes	459.804.333,56
Travaux, fournitures et services extérieurs	653.270.294,96
Détails des Travaux, Fournitures et Services Extérieurs :	
Crédit-bail mobilier - loyers payés	4.259.162,00
Crédit-bail immobilier - loyers payés	74.536.316,00
Autres travaux, fournitures et services extérieurs	574.474.816,96
Autres charges d'exploitation	591.607.222,29
Intérêts sur emprunts obligataires	138.650.569,00
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements	142.377.282,75
Excédent des provisions constituées sur les provisions reprises	545.846.953,32
Bénéfice d'exploitation	530.602.376,64
<b>46 TOTAL</b>	<b>14.873.790.749,41</b>

## Compte de pertes et profits

### Débit

Participation des salariés aux fruits de l'expansion	46.771.795,00
Pertes sur exercices antérieurs	20.263.884,76
Pertes exceptionnelles	8.019.138,99
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitation	75.042.754,00
Impôts sur les bénéfices	284.000.000,00
Bénéfice de l'exercice	565.014.250,07
<b>TOTAL</b>	<b>999.111.822,82</b>

### Crédit

Produits bancaires	14.745.967.468,28
Détail des produits bancaires :	
Intérêts perçus sur les comptes des banques et des autres entreprises admises au marché monétaire	1.964.768.691,09
Produits des opérations de trésorerie	1.932.531.953,68
Produits perçus sur crédits consentis à la clientèle	6.087.416.398,09
Produits perçus sur comptes débiteurs de la clientèle	3.570.997.744,23
Autres produits bancaires	1.190.252.681,19
Revenus du portefeuille-titres	124.321.912,90
Produits accessoires	3.501.368,23
<b>TOTAL</b>	<b>14.873.790.749,41</b>

### Crédit

Bénéfice d'exploitation	530.602.376,64
Reprise de provisions ayant supporté l'impôt	315.000.000,00
Profits sur exercices antérieurs	14.486.362,69
Profits exceptionnels	39.028.623,49
Reprises de provisions utilisées (Provisions pour R.S.P. et investissement libérées)	99.994.460,00
<b>TOTAL</b>	<b>999.111.822,82</b>

# Résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices

(Art. 133, 135 et 148 du décret sur les Sociétés Commerciales)

Nature des indications	1972
<b>I - Situation financière en fin d'exercice</b>	
a) Capital social	500.000.000
b) Nombre d'actions émises	5.000.000
c) Nombre de parts au 31/12 :	
- ex-B.N.C.I.	530.445
- ex-C.N.E.P.	404.205
d) Nombre d'obligations convertibles en actions	
<b>II - Résultat global des opérations effectives</b>	
a) Chiffre d'affaires hors taxes	5.986.796.063
b) Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	579.532.964
c) Impôts sur les bénéfices	184.100.624
d) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	138.102.305
e) Montant des bénéfices distribués	43.455.164
<b>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</b>	
a) Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	79,09
b) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	27,62
c) Dividende versé à chaque action	8,40
<b>IV - Personnel</b>	
a) Nombre de salariés	42.597
b) Montant de la masse salariale	1.212.124.024
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, Œuvres Sociales, etc.)	494.844.277

48

- (1) - dont 315.000.000 de provisions précédemment taxées à l'impôt sur la société est devenues disponibles.  
 (2) - intérêts garantis, intérêts complémentaires servis aux parts bénéficiaires.  
 (3) - dont 50 F au titre des résultats propres à l'exercice.  
 (4) - le dividende aux actionnaires a été remplacé par une distribution d'actions gratuites.

	1973	1974	1975	1976
	500.000.000	500.000.000	500.000.000	500.000.000
	5.000.000	5.000.000	5.000.000	5.000.000
	508.344	486.242	464.140	442.038
	387.364	370.522	353.680	336.838
	-	-	-	-
	8.989.393.221	13.757.529.576	12.999.416.188	14.755.278.601
	786.793.886	691.749.819	1.222.413.231	1.218.826.613
	242.447.028	121.000.000	288.000.000	284.000.000
	170.981.345	135.365.531	210.015.854	565.014.250 <sup>(1)</sup>
	71.996.615	71.938.066	89.529.517	1.170.969 <sup>(2)</sup>
	108,87	114,15	186,88	186,96
	34,20	27,07	42,00	113,00 <sup>(3)</sup>
	14,13	14,13	17,66	- <sup>(4)</sup>
	45.653	48.560	49.944	50.303
	1.433.696.059	1.811.216.228	2.173.576.052	2.562.281.815
	600.325.558	760.751.064	927.659.563	1.099.755.336

49

# Renseignements concernant les Filiales et les Participations au 31 décembre 1976

(Articles 247 et 295 du Décret sur les Sociétés commerciales)

	Capital	Réserves
--	---------	----------

## A - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de la Société astreinte à la publication

### 1) Filiales (50% au moins du capital détenu par la société)

Banque Nationale de Paris (Ireland) Ltd	£IRL	1.000.000	£IRL		0								
French American Banking Corporation (F.A.B.C.)	\$US	12.000.000	\$US	18.000.000									
12 Castlereagh Street Pty Ltd	\$A	1.000.000	\$A		0								
Intercontinental Trading and Investment Company (I.T.I.C.)	\$A	1.000.000	\$A	50.000									
Natio Equipement		62.500.000		7.820									
Société Auxiliaire de Participation et de Gestion (S.A.P.E.G.)		3.000.000		40.648.774									
Société Financière Auxiliaire (S.F.A.)		20.000.000		23.481									
Compagnie d'Investissements de Paris (C.I.P.)		20.000.000		25.633.808									
French Bank of California (F.B.C.)	\$US	8.000.000	\$US	2.362.251									
Banque Nationale de Paris Limited (Londres)	£	10.000.000	£	5.959.020									
Banque pour l'Expansion Industrielle (BANEXI)		70.000.000			0								
Natiocrédibail		25.000.000			0								
Banque pour le Commerce International (B.P.C.I.)	FS	20.000.000	FS	28.500.000									
Pan Asian Finance Corporation Ltd	\$HGK	20.000.000	\$HGK		0								
Banque Nationale de Paris Intercontinentale (B.N.P.I.)		59.233.200		59.500.000									

### 2) Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

Europea de Financiacion Inversion y Promocion S.A. (EUROFIP)	PTAS	400.000.000	PTAS	38.042.141									
Banque Nationale pour l'Expansion du Crédit-bail (NATIOBAIL)		200.000.000		1.155.000									
Compagnie Financière France Afrique (CO.FI.FA)		19.498.575		40.995.139									
Ordinabail		20.000.000		118.550									
Société Financière pour les Pays d'Outre-Mer (S.F.O.M.)	FS	55.000.000	FS	6.380.000									
Banque Commerciale S.A. Luxembourg	FLUX	225.000.000	FLUX	27.424.150									
Société Nouvelle Immobilière du Château Royal (S.N.I.C.R.) Nouméa	FCFP	492.900.000	FCFP		0								
Australian European Finance Corporation Ltd (A.E.F.C.) (1)	\$A	7.000.000	\$A	1.300.000									
Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Côte-d'Ivoire (BICI de la Côte-d'Ivoire) (2)	FCFA	1.500.000.000	FCFA	1.230.504.804									
Banco del Atlantico	\$MEX	102.500.000	\$MEX	35.571.000									
Financiera del Atlantico	\$MEX	130.500.000	\$MEX	47.508.000									
Société Financière Européenne (S.F.E. Luxembourg)	FS (3)	180.000.000	FS	36.005.338									
Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie Océan Indien (B.N.C.I. O.I.)		25.000.000		65.000.000									
Union Méditerranéenne de Banques	(4)	80.000.000			0								
Cie pour le Développement de l'Hôtellerie et du Tourisme (CODETOUR)		60.000.000		491.804									

## B - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations

### 1) Filiales non reprises au § A

- a) Filiales françaises (ensemble)  
b) Filiales étrangères (ensemble)

### 2) Participations non reprises au § A

- a) dans les sociétés françaises  
b) dans les sociétés étrangères

(1) Exercice social du 1<sup>er</sup> Juillet au 30 Juin 1976  
(2) Exercice social du 1<sup>er</sup> Octobre 1975 au 30 Septembre 1976  
(3) dont 42.160.000 FS de capital non appelé  
(4) dont 20.000.000 F de capital non appelé

Quote-part du capital détenu en %	Valeur d'inventaire des titres détenus (FF)	Prêts et avances consentis par la Société et non remboursés (FF)	Montant des cautions et avals fournis par la Société (FF)	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice (FF)
-----------------------------------------	---------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------	----------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------

100,00	9.762.050	0	0	£IRL 2.478.956	£IRL 31.549	0
100,00	120.953.884	313.591.225	958.073	\$US 43.530.950	\$US 5.665.000	6.402.169
100,00	5.405.000	4.529.217	0	\$A 953.912	\$A 3.286	0
100,00	5.405.000	5.405.000	0	\$A 3.048.755	\$A 15.000	0
99,99	62.499.300	149.480.290	526.069.526	221.170.232	2.793.497	0
99,99	5.364.564	0	0	2.646.226	2.914.143	0
99,99	11.946.578	21.500.000	0	1.222.915	- 707.369	0
99,98	29.411.811	0	0	1.295.484	- 8.716.113	0
99,94	50.479.344	24.848.750	0	\$US 3.881.287	\$US 300.316	0
97,00	107.827.145	619.531.956	0	£ 47.995.659	£ 3.606.746	1.911.725
89,99	65.713.868	1.188.962.049	0	58.562.672	2.740.844	0
79,99	19.984.502	0	0	2.941.627	2.005.340	0
60,36	19.595.473	145.385.213	0	FS 42.325.438	FS 6.855.720	2.585.385
60,00	11.629.330	112.931.278	0	\$HGK 10.676.895	\$HGK 935.678	0
59,94	57.906.652	1.419.206	0	102.393.198	8.144.341	3.538.810

40,00	12.101.989	0	0	PTAS 208.422.121	PTAS 47.632.000	673.741
40,00	73.396.952	609.067.211	0	129.345.469	15.088.126	7.083.446
37,65	12.353.541	0	0	8.329.055	5.527.640	818.925
33,00	6.599.900	0	0	79.815.985	1.473.684	412.494
30,59	26.053.361	1.987.900	0	FS 9.405.778	FS 6.040.135	2.180.404
29,98	8.467.800	41.896.137	0	FLUX 702.290.526	FLUX 55.515.257	330.051
24,10	6.530.608	0	0	FCFP 85.412.983	FCFP 1.740.536	0
23,00	10.179.498	0	0	\$A 8.476.460	\$A 1.228.566	308.275
20,99	5.744.641	2.375.000	0	FCFA 6.867.263.373	FCFA 575.341.366	443.344
19,82	5.648.237	0	0	\$MEX 424.559.000	\$MEX 2.769.000	435.084
15,05	5.561.258	0	0	\$MEX 572.952.000	\$MEX 12.719.000	563.628
12,67	24.795.139	0	0	FS 49.842.772	FS 12.766.945	0
11,41	10.202.011	0	0	114.460.559	11.764.486	494.195
11,67	7.002.000	50.000.000	0	25.394.708	- 3.752.603	0
10,00	6.000.078	0	0	15.675.830	4.745.311	420.000

6.103.511	1.041.206.131	1.661.289	489.792
600.259	28.854.525	1	0

85.493.182	286.515.225	22.110.443	4.266.776
29.368.869	6.240.534	470.000	3.630.208

# Rapport général des Commissaires aux comptes

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'accomplissement de notre mandat de Commissaires aux Comptes concernant l'exercice clos le 31 Décembre 1976.

Dans le cadre de notre mission permanente définie par l'Article 228 de la Loi du 24 Juillet 1966, nous avons procédé à nos contrôles tant en cours d'année que lors de l'arrêt des comptes. Nos travaux ont été accomplis conformément au programme établi en accord avec nos Autorités de Tutelle et les Organes de Direction de votre Banque. Ils ont comporté, entre autres, des interventions spécifiques dans divers secteurs :

- Centres administratifs, Centres de traitement spécialisés, Centres de traitement de l'information, Succursales en Métropole et Outre-Mer.

A l'issue de nos interventions intercalaires, nous avons informé les Directions intéressées de nos conclusions.

Nous nous sommes également attachés à la vérification de la fiabilité de vos procédures de contrôle interne en nous appuyant sur les travaux de votre Inspection Générale.

Les documents sociaux soumis à votre approbation sont établis, dans leurs grandes lignes, en utilisant les mêmes méthodes d'évaluation que pour l'exercice précédent. Quant à leur présentation, elle n'a pas subi de modification. Ces documents tiennent toutefois compte des incidences de certaines restructurations comptables.

Dans son rapport, votre Conseil d'Administration vous donne diverses informations sur l'activité de votre Banque, sa situation financière et les comptes de l'exercice. Nous vous confirmons les termes de ce rapport qui relèvent de notre compétence.

Pour compléter ces informations, nous rappelons que les provisions de toute nature jugées nécessaires pour couvrir les risques en cours ont été normalement constituées pour 380 millions de francs et que, par contre, il a été libéré, cette année, la somme de 315 millions de francs prélevée sur les provisions pour "Risques divers". En définitive, le Bénéfice de l'exercice s'élève à 565 millions de francs.

Conformément aux dispositions de l'Article 356 de la Loi, les principales variations intervenues au cours de l'exercice dans les Titres de Participation vous sont communiquées en annexe au rapport du Conseil. Elles sont conformes aux documents comptables.

En conclusion, nous n'avons pas relevé au cours de nos vérifications d'infraction qui puisse porter atteinte à la régularité et à la sincérité de vos comptes. En conséquence, nous vous délivrons notre certification.

Paris, le 29 Avril 1977

"Cabinet Mulquin & Cie" "Sofracor"  
Paul Carlos Mulquin Louis Viala  
Commissaires aux comptes.

# Rapport spécial des Commissaires aux comptes

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux prescriptions de l'Article 103 de la Loi du 24 Juillet 1966, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les conventions réglementées par l'Article 101 qui sont intervenues ou qui se sont poursuivies au cours de l'exercice 1976.

1) - Dans le cadre de sa politique de soutien des filiales, la "B.N.P." a consenti des abandons de créances en faveur du Groupe "NATEL" et de la "S.P.G.P.I."

2) - Compte tenu des décisions antérieures, les avances en compte courant consenties à la "BANEXI" ne sont pas productives d'intérêts.

3) - La garantie précédemment donnée à la "Banque d'Angleterre" en faveur de :

- la "B.N.P. Ltd-Londres",
- et l'Euro-Latinamerican Bank Ltd-Londres", a été maintenue.

4) - Des prêts subordonnés ont été octroyés en 1976 à vos filiales :

- la "B.N.P. Ltd-Londres",
- la "B.N.P. Irlande",
- et la "B.N.P. Canada".

5) - En outre, aux termes d'une convention signée en date du 22 Octobre 1976, la "B.N.P." s'est engagée à faire le nécessaire pour que "NATIOBAIL" soit toujours en mesure d'effectuer à ses Actionnaires la distribution effective et régulière du dividende statutaire de 8% et du bénéfice intégral des recettes issues du jeu de la clause d'indexation des contrats à chaque catégorie d'actions. A cet effet, la "B.N.P." a promis notamment de se substituer à tout client défaillant dans ses obligations financières à l'égard de "NATIOBAIL".

En rémunération de cet engagement, la "B.N.P." doit recevoir des commissions fixées à la fin de chaque trimestre civil à :

- 0,25% du montant prévisionnel toutes taxes comprises des Immobilisations prévues aux protocoles en cours, pendant la période de construction ;

- 0,25% du montant des capitaux restant dus sur les opérations en cours de crédit-bail ;

- 5% de la part des loyers hors taxes indexés réglés par les locataires simples au cours du trimestre écoulé.

Ces commissions s'appliquent à tous les contrats à l'exception de ceux afférents aux opérations conclues entre "NATIOBAIL" et la "B.N.P."

En contrepartie de l'engagement de la "B.N.P." envers "NATIOBAIL", ce dernier promet de verser, le cas échéant, l'excédent des sommes disponibles par rapport aux dites distributions.

En application de cette convention, et à titre transitoire, pour l'année 1976, ces commissions ont été perçues sur la base des opérations existant au 31 Décembre 1976 calculées dans les conditions définies ci-dessus pour deux trimestres entiers.

6) - Enfin, les opérations habituelles :

- de locations de locaux,
- d'assistance technique et administrative,
- de personnel détaché,

entre des différentes Sociétés du Groupe se sont poursuivies en 1976.

Nous vous rappelons que les dispositions légales ne sont pas applicables aux conventions portant sur les opérations courantes et conclues aux conditions normalement pratiquées par votre Banque.

Telles sont, Mesdames, Messieurs, les conventions dont nous avons eu connaissance et qui sont soumises à votre approbation.

Paris, le 30 Mars 1977

"Cabinet Mulquin & Cie" "Sofracor"  
Paul Carlos Mulquin Louis Viala  
Commissaires aux Comptes.

# Participations acquises au cours de l'exercice 1976

Acquisitions et cessions de Titres de Participations dans les Sociétés ayant leur Siège Social en France (article 356 de la loi du 24 Juillet 1966).

La présente annexe ne reprend que les mouvements présentant un caractère significatif et pour lesquels les montants sont supérieurs à 100.000 francs.

## I - Achats et souscriptions

- 4.220 actions Sté Financière pour le Développement des Commerces de Gros "SOFIGROS" (participation à une augmentation de capital) . . . . . F 422.000,00
- 24.891 actions Cie Financière France-Afrique "COFIFA" (achat) . . . . . F 3.907.887,00
- 15.200 actions Sté de Vente et de Financement de Matériels Terrestres et Maritimes "SOFRANTEM" (participation à une augmentation de capital) . . . . . F 1.520.000,00
- 4.692 actions Cie Financière de Promotion "COFIPRO" (participation à une augmentation de capital) . . . . . F 469.200,00
- 7.350 actions Sté Immobilière du Centre Commercial de la Bourse à Marseille "SICMAR" (participation à une augmentation de capital) . . . . . F 735.000,00

## II - Ventes

- 800.000 droits de souscription Banque Nationale pour l'Expansion du Crédit-Bail "NATIOBAIL" (cession effectuée en vue de la diffusion dans le public d'une fraction des actions composant le capital) . . . . . F 7.486.426,23

# Résolutions

adoptées au cours de la réunion du 31 mai 1977 par le Collège représentant les Actionnaires et exerçant les pouvoirs de l'Assemblée Générale en vertu de l'article 5 de la loi du 4 janvier 1973

## Première résolution

Le Collège représentant les actionnaires, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes, approuve le bilan et les comptes arrêtés au 31 décembre 1976 tels qu'ils lui ont été présentés.

## Deuxième résolution

Le Collège approuve la répartition du solde bénéficiaire du compte de Pertes et Profits tel qu'il lui a été présenté. Conformément aux dispositions de l'article 22 des statuts, il décide, compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent qui, ajouté au bénéfice de l'exercice, forme un total de F 606.645.674,30, de répartir cette somme de la manière suivante :

1°) aucune dotation au titre du présent exercice à la réserve légale qui a atteint 10% du capital à la clôture de l'exercice 1975 ;

2°) attribution aux parts bénéficiaires nominatives de la BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE et aux parts bénéficiaires nominatives du COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS d'une somme de F 777.005,24 qui ajoutée à l'intérêt minimum, soit F 393.963,49, représente un montant global à répartir de F 1.170.968,73 soit une somme brute par part de F 1,125 pour la BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE et F 2, - pour le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS, en application de l'article 4 du décret du 26 mai 1966 portant fusion de ces deux banques nationales.

3°) dotation aux réserves d'une somme de F 592.592.500 portant l'ensemble des réserves à F 1.392.592.500 et comprenant F 51.994.460 représentant la provision pour investissements afférente à l'exercice 1970 et affectée à un compte de réserve spécial.

4°) affectation d'une somme de F 12.882.205,57 au report à nouveau.

Le Collège rappelle, conformément à l'article 47 de la loi 65-566 du 12 juillet 1965, qu'il a été réparti aux actionnaires, au titre de chacun des exercices 1973 et 1974, F 14,13 par action leur assurant un revenu global de F 21,20 par action, compte tenu de l'avoit fiscal de F 7,07 et au titre de l'exercice 1975 un revenu de F 17,66 par action assorti d'un avoit fiscal de F 8,84 portant à F 26,50 le revenu global par action.

## Troisième résolution

Le Collège prend acte du rapport spécial établi par les Commissaires aux comptes sur les opérations et conventions visées dans les articles 101 à 106 de la loi du 24 juillet 1966 et approuve les opérations et conventions dont ledit rapport fait état.

## Quatrième résolution

Le Collège fixe à F 390.000 le montant de la rémunération globale des Commissaires aux comptes pour l'exercice 1976.

## Cinquième résolution

Le Collège décide de porter le capital social de F 500.000.000 à F 592.592.500 par l'incorporation d'une somme de F 92.592.500 prélevée sur les réserves et la création de 925.925 actions nouvelles de F 100 nominal, entièrement libérées, à attribuer gratuitement à raison de cinq actions nouvelles pour vingt-sept actions anciennes aux actionnaires ou aux cessionnaires de leurs droits, étant précisé qu'un actionnaire a renoncé à l'exercice de ses droits sur cinq actions.

Les actions nouvelles seront créées jouissance du 1<sup>er</sup> Janvier 1977.

Le Collège donne tous pouvoirs au Président du Conseil d'Administration pour prendre toutes décisions et dispositions propres à assurer la réalisation de l'augmentation de capital ci-dessus, en particulier fixer la date de départ des opérations d'attribution gratuite; effectuer toutes démarches en vue d'assurer la négociation du droit d'attribution et la cotation des actions nouvelles; faire tous dépôts et publications, remplir toutes formalités et généralement faire tout ce qui sera utile et nécessaire à la bonne fin de l'opération en observant les prescriptions légales.

## Sixième résolution

Le Collège, comme conséquence du vote de la résolution précédente, décide

de remplacer l'énoncé de l'article 4 des statuts par le texte ci-dessous :

**"Article 4" (nouvelle rédaction)**  
Le capital social, propriété de l'Etat à concurrence d'au moins 75% de son montant, est fixé à F 592.592.500.

Il est représenté par 5.925.925 actions de F 100 nominal.

Il pourra être augmenté, réduit ou divisé en actions d'un montant nominal différent, par décision du Collège représentant les actionnaires.

## Septième résolution

Le Collège, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, autorise celui-ci, pour une période d'une année à compter de la date de la présente réunion, à augmenter le capital social en une ou plusieurs fois sur ses seules décisions d'un montant maximum de F 1.500.000.000 à prélever sur la réserve de réévaluation à constituer en application de l'article 61 de la loi du 29 Décembre 1976 et complémentaiement sur les réserves actuelles.

Le Collège donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour, dans la limite ci-dessus indiquée, arrêter toutes les modalités ou conditions de cette ou de ces augmentations de capital, en se conformant à la loi et aux statuts.

Le Collège donne notamment tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de fixer l'époque ou les époques de réalisation desdites opérations, la date de jouissance, l'exercice du droit d'attribution; arrêter le montant des réserves à incorporer au capital; fixer éventuellement en conséquence les modalités d'attribution gratuite des actions; prendre éventuellement toutes dispositions pour assurer la négociation du droit d'attribution, conclure tous accords, prendre toutes dispositions pour assurer le bon déroulement de la ou des opérations et, généralement, faire tout ce qui sera nécessaire; accomplir tous actes et formalités à l'effet de rendre définitive la ou les augmentations de capital qui pourront être réalisées en vertu de l'autorisation faisant l'objet de la présente résolution, constater leur réalisation et la modification consécutive des statuts.

# Répartition des bénéfices

## Débit

Intérêt minimum garanti aux parts bénéficiaires	393.963,49
Solde disponible ainsi réparti :	
- Intérêt complémentaire aux parts bénéficiaires	777.005,24
- Réserves	592.592.500,00
- Attribution aux actionnaires	-
- Report à nouveau	12.882.205,57
	<b>606.645.674,30</b>

## Crédit

Report antérieur	41.631.424,20
Produits nets de l'exercice défalcation faite des frais généraux, amortissements, provisions pour risques quelconques et autres charges	
	565.014.250,00
	<b>606.645.674,30</b>

# Règles utilisées pour l'établissement du bilan et des résultats consolidés du groupe B.N.P.

Le bilan consolidé du Groupe de la B.N.P. a été établi à partir des critères suivants :

- ont été retenues les Filiales et participations dont le bilan est supérieur à 1 million de francs et dans lesquelles la B.N.P. possède directement ou indirectement plus de 33 % du capital. Il s'agit en outre de Filiales ou de participations chez lesquelles une société du Groupe exerce une action permanente de direction (la liste de ces sociétés est donnée au verso);

- les participations supérieures à 50 % ont fait l'objet d'une **intégration globale**. Cette méthode consiste, après élimination des opérations internes du Groupe, à totaliser les éléments de l'actif et du passif (autres que les fonds propres) de la B.N.P. et des sociétés consolidées. Elle fait apparaître en outre les intérêts extérieurs au Groupe.

Au niveau du bilan consolidé, les participations supérieures à 50 % sont en conséquence éliminées du poste "Titres de Filiales et de participations";

- les participations comprises entre 33 % et 50 % ont été **mises en équivalence**. Cette méthode consiste à substituer à la valeur nette comptable des titres détenus le montant de la part qu'ils représentent dans la situation nette de la société émettrice affiliée. La valeur de ces participations apparaît au poste "Titres mis en équivalence";

- le poste "Autres titres" fait ressortir la valeur comptable des titres de participations appartenant à la B.N.P. et à ses Filiales et qui n'ont pas été retenus pour la consolidation;

L'ensemble consolidé comprend 52 sociétés exploitant dans 30 pays étrangers, départements ou territoires d'outre-mer.

Les bilans des sociétés étrangères ont été convertis en francs français sur la base des cours de change officiels en fin d'année.

Pour l'établissement des résultats consolidés les produits et charges internes du Groupe ont été éliminés lorsqu'ils concernaient des Filiales ayant fait l'objet d'une intégration globale.

Le bénéfice consolidé de l'exercice s'entend après déduction des dividendes reçus au cours de l'exercice 1976 des Filiales du Groupe intégrées globalement et élimination des provisions constituées durant l'exercice par certaines de ces Filiales du fait de moins-values constatées au niveau d'autres sociétés du Groupe intégrées globalement.

# Bilan consolidé du groupe B.N.P. au 31 décembre 1976

<b>Actif</b>	au 31 décembre 1976
Caisse, Instituts d'émission, Trésor Public, comptes courants postaux	8.267.101.819
Banques et ENBAMM :	
a) Comptes à vue	4.129.720.745
b) Comptes et prêts à échéance	37.759.837.278
Bons du Trésor et valeurs reçues en pension ou achetées ferme	27.818.062.621
Crédits à la clientèle - Portefeuille :	
a) Crédits à court terme	40.659.426.982
b) Crédits à moyen terme	21.762.181.121
c) Crédits à long terme	20.949.617.815
Crédits à la clientèle - Comptes débiteurs	19.325.469.728
Comptes de régularisation et divers	15.371.782.068
Débiteurs divers	209.114.850
Débiteurs par acceptations	4.912.370.393
Comptes d'opérations sur titres	691.877.355
Titres de placement :	
a) Fonds d'Etat, bons et obligations	845.255.384
b) Autres titres de placement	1.008.737.806
Titres de Filiales et participations	
- Titres mis en équivalence	206.777.716
- Autres titres	344.521.109
Immobilisations	889.455.686
Opérations de crédit-bail	531.030.533
	<b>205.682.341.013</b>

58

## Hors-bilan

Valeurs données en pension ou vendues ferme	12.395.038.000
Cautions et avals pour le compte de la clientèle	26.620.966.000
Ouvertures de crédits confirmés	12.513.465.000
Engagements de crédit-bail mobilier	835.845.000
Engagement de crédit-bail mobilier	19.721.000
Autres engagements	5.462.179.000

<b>Passif</b>	31 décembre 1976	
Instituts d'émission, Banques et ENBAMM :		
a) Comptes à vue		11.455.128.607
b) Comptes et emprunts à échéance		44.872.751.813
Comptes d'entreprises et divers :		
a) Comptes à vue		23.371.518.828
b) Comptes à échéance		14.974.411.157
Comptes de particuliers :		
a) Comptes à vue		20.387.394.105
b) Comptes à échéance		5.062.745.554
c) Comptes d'épargne à régime spécial		21.840.160.015
Bons de caisse		24.048.104.186
Comptes de régularisation, provisions et divers		27.237.612.099
Créditeurs divers		2.733.459.652
Acceptations à payer		4.912.370.393
Comptes d'opérations sur titres		404.368.843
Obligations		1.056.897.250
en devises à moyen terme		669.058.346
en francs à long terme		
Provisions pour investissement		114.929.134
Capital		500.000.000
Réserves et report à nouveau		841.631.424
Plus-value de consolidation		309.284.429
Intérêts hors-Groupe		217.215.280
Bénéfice de l'exercice		673.299.898
	1975	1976
- Part du Groupe	288.336.841	647.466.819
- Part des tiers	16.710.196	25.833.079
		<b>205.682.341.013</b>

59

# Résultats consolidés du groupe B.N.P.

## Compte d'exploitation générale

<b>Débit</b>	1976	
<b>Frais bancaires</b>		8.798.040.237
Détail des frais bancaires :		
Intérêts versés aux comptes des banques et autres entreprises admises au marché monétaire	2.795.308.198	
Charges de trésorerie	881.023.852	
Intérêts versés aux comptes de la clientèle et sur bons de caisse	4.820.831.915	
Autres charges bancaires	300.876.272	
<b>Frais de personnel</b>		3.964.832.522
<b>Impôts et taxes</b>		477.068.203
<b>Travaux, fournitures et services extérieurs</b>		748.205.572
Détail des Travaux, Fournitures et Services Extérieurs :		
Crédit-bail mobilier - loyers payés	4.933.810	
Crédit-bail immobilier - loyers payés	78.796.788	
Autres travaux, fournitures et services extérieurs	664.474.974	
<b>Autres charges d'exploitation</b>		643.250.115
<b>Charges sur opérations de crédit-bail</b>		155.072.808
<b>Intérêts sur emprunts obligataires</b>		152.459.730
<b>Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements</b>		161.613.454
<b>Excédent des provisions constituées sur les provisions reprises</b>		648.153.083
<b>Bénéfice d'exploitation</b>		710.324.784
<b>TOTAL</b>		<b>16.459.020.508</b>

## Compte de pertes et profits

<b>Débit</b>		
<b>Participation des salariés aux fruits de l'expansion</b>		46.771.795
<b>Pertes sur exercice antérieurs</b>		21.173.001
<b>Pertes exceptionnelles</b>		22.087.106
<b>Dotations de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitation</b>		95.741.906
<b>Impôts sur les bénéfices</b>		372.954.562
<b>Bénéfice consolidé de l'exercice</b>		673.299.898
	1975	1976
- Part du Groupe	288.336.841	647.466.819
- Part des intérêts hors-Groupe	16.710.196	25.833.079
<b>TOTAL</b>		<b>1.232.028.268</b>

<b>Crédit</b>	1976	
<b>Produits bancaires</b>		15.971.862.714
Détails des produits bancaires :		
Intérêts perçus sur les comptes des banques et des autres entreprises admises au marché monétaire	2.254.058.483	
Produits des opérations de trésorerie	2.004.614.562	
Produits perçus sur crédits consentis à la clientèle	6.388.015.664	
Produits perçus sur comptes débiteurs de la clientèle	3.984.841.591	
Autres produits bancaires	1.340.332.414	
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>		138.374.734
<b>Produits perçus sur opérations de crédit-bail</b>		221.645.712
<b>Produits accessoires</b>		127.137.348
<b>TOTAL</b>		<b>16.459.020.508</b>

<b>Crédit</b>		
<b>Bénéfice d'exploitation</b>		710.324.784
<b>Reprise de provisions ayant supporté l'impôt</b>		315.000.000
<b>Profits sur exercices antérieurs</b>		26.692.646
<b>Profits exceptionnels</b>		80.016.378
<b>Reprise de provisions utilisées</b> (Provisions pour R.S.P. et Investissements libérés)		99.994.460
<b>TOTAL</b>		<b>1.232.028.268</b>

## Filiales et Banques associées



### I - Filiales bancaires et financières

(en milliers de francs)

Noms des Sociétés	Années	Total du bilan	Total des dépôts de clientèle et des banques	Chiffre d'affaires	Fonds propres extériorisés	Résultats exercice	Informations complémentaires
<b>B.N.P. Limited (Londres)</b>	31/03/75	3.289.343	2.616.368	295.679	112.395	10.112	Notre filiale enregistre des résultats satisfaisants dont plus de 20 millions au titre de l'exploitation courante. L'exercice 1975 n'avait enregistré que 9 mois d'activité, suite au changement de date d'arrêt des comptes.
Part du Groupe B.N.P.	31/12/75	4.489.389	3.580.776	241.924	120.253	10.591	
97 %	1976	5.269.255	4.681.129	405.683	135.633	30.486	
<b>B.N.P. Ireland</b>	1974	82.120	72.766	5.109	5.212	6	Créée en Mars 1974, notre filiale poursuit le développement de son activité qui lui permet, malgré un contexte économique défavorable, d'extérioriser dès maintenant de bons résultats.
Part du Groupe B.N.P.	1975	156.061	139.296	10.640	9.071	63	
100 %	1976	281.339	257.139	20.953	8.516	267	
<b>Banque Commerciale SA (Luxembourg)</b>	1974	773.626	724.121	98.772	23.054	1.758	Bien que la concurrence soit très forte sur la place, notre filiale a consolidé sa position et réalisé un exercice fort satisfaisant.
Part du Groupe B.N.P.	1975	908.986	859.111	64.321	27.922	2.006	
59,98 %	1976	1.425.056	1.349.953	97.253	35.210	7.685	
<b>B.P.C.I. (Bâle)</b>	1974	664.429	523.798	69.617	76.501	8.843	Le développement des activités et des résultats de notre filiale se poursuit dans de bonnes conditions.
Part du Groupe B.N.P.	1975	742.580	591.695	71.881	77.904	10.295	
76,88 %	1976	1.001.083	806.474	85.984	99.577	13.927	
<b>EUROFIP (Madrid)</b>	1974	119.717		12.316	16.063	3.576	Le capital de cette Société est passé de 300 à 400 millions de Pesetas en Juillet 1976.
Part du Groupe B.N.P.	1975	201.381		12.845	32.335	3.607	
50 %	1976	244.669		15.172	31.888	3.467	
<b>Banque d'Attique (Athènes)</b>	1974	179.596	88.556	10.352	13.735	686	En dépit d'un contexte peu propice, la Banque d'Attique a néanmoins pu développer ses activités et ses résultats de façon appréciable.
Part du Groupe B.N.P.	1975	201.862	91.833	11.618	11.126	1.375	
38,71 %	1976	282.539	124.308	15.404	12.480	1.606	
<b>F.A.B.C. (New York) (Groupe)</b>	1974	2.743.172	2.262.639	268.948	125.557	6.556	Notre filiale a renforcé, en 1976, sa position traditionnelle auprès des filiales d'entreprises françaises et européennes implantées aux Etats-Unis. Dans la conjoncture marquée par un durcissement de la concurrence interbancaire, la F.A.B.C. a maintenu une forte activité et réalisé, malgré la baisse des taux, des bénéfices nets supérieurs aux résultats de l'exercice précédent.
Part du Groupe B.N.P.	1975	3.096.218	2.532.349	180.709	126.715	17.722	
100 %	1976	3.844.729	3.191.622	218.343	166.561	28.154	
<b>F.B.C. (Californie)</b>	1974	264.920	204.909	14.718	44.797	852	La French Bank of California, en très net progrès a décidé d'étoffer ses moyens d'exploitation en ouvrant deux nouveaux sièges, l'un à Los Angeles Downtown, l'autre à Newport Beach.
Part du Groupe B.N.P.	1975	282.026	230.196	15.143	45.720	760	
99,94 %	1976	382.273	323.501	19.289	51.498	1.492	
<b>Banco Franco Colombiano</b>	1974	234.786	184.628	30.071	16.529	6.179	Malgré une activité demeurée très soutenue, le Banco Franco Colombiano a enregistré une baisse de ses résultats nets en raison de l'aggravation des charges qui pèsent sur les établissements bancaires en Colombie.
Part du Groupe B.N.P.	1975	246.976	119.519	29.781	16.356	6.230	
52,01 %	1976	273.912	133.881	32.548	16.993	5.713	
<b>Banque de la Guyane</b>	1974	128.144	102.640	14.103	6.043	638	La Banque de la Guyane a maintenu en 1976 un coefficient de rentabilité satisfaisant.
Part du Groupe B.N.P.	1975	153.226	122.715	15.027	6.181	747	
82,95 %	1976	173.861	137.598	16.944	6.328	765	

Noms des Sociétés	Années	Total du bilan	Total des dépôts de clientèle et des banques	Chiffre d'affaires	Fonds propres extériorisés	Résultats exercice	Informations complémentaires
<b>S.F.O.M. (Genève)</b> Part du Groupe B.N.P. 34,63 %	1974 1975 1976	185.134 156.371 174.642	59.573 29.857 18.907	18.492 21.103 19.108	103.578 102.868 125.178	8.184 9.940 12.271	L'activité de cette Société s'est poursuivie favorablement en 1976. En outre, la S.F.O.M. a participé aux négociations relatives à la création de la B.I.C.I. du Tchad dans laquelle elle a pris une participation de 29,40 %.
<b>COFIFA</b> Part du Groupe B.N.P. 37,65 %	1974 1975 1976	114.801 117.412 131.005		9.409 9.119 8.329	58.698 61.105 63.367	4.972 5.226 5.528	Les résultats de l'exercice 1976 de la Compagnie Financière France Afrique ne comprennent pas cette année de dividende au titre de la Banque Internationale pour l'Afrique Occidentale; l'augmentation des revenus de trésorerie et d'importants profits exceptionnels ont permis néanmoins un résultat net de 5.527.640 F après dotation de 6.000.000 F à la provision pour éventualités diverses contre un résultat net de 5.225.734 F au titre de l'exercice précédent. Ainsi la COFIFA a pu poursuivre son développement et se trouve en mesure d'assurer toujours plus efficacement son rôle de holding diversifié.
<b>B.N.P. "I" (Paris)</b> Part du Groupe B.N.P. 80,22 %	1974 1975 1976	1.357.185 1.511.198 1.497.057	1.047.626 1.184.066 1.197.400	124.404 106.061 102.393	111.992 119.374 121.915	13.569 8.727 8.144	Malgré les événements du Liban et leurs profondes répercussions sur l'activité économique et bancaire, la Succursale de Beyrouth a réussi néanmoins durant tout l'exercice 1976, à traiter des opérations courantes et à assurer un maximum de services à sa clientèle. L'Agence de Paris, pour sa part, a sensiblement renforcé son fonds de commerce grâce à l'accroissement de ses ressources en devises comme du volume de ses opérations.
<b>B.N.C.I. "O.I." (Paris)</b> Part du Groupe B.N.P. 62,42 %	1974 1975 1976	946.618 1.012.635 1.112.749	667.985 757.345 816.349	105.164 102.688 114.461	73.179 95.859 91.397	27.472 11.764	L'exercice 1976 a été marqué par la filialisation du réseau de Djibouti en Banque pour le Commerce et l'Industrie Mer Rouge, au Capital de FD 350.000.000 entièrement détenu par la B.N.C.I. "O.I.". Les résultats enregistrés en 1976 traduisent le niveau satisfaisant de l'activité de cette filiale. Rappelons que l'exercice 1975 ne faisait ressortir ni profit, ni perte, suite à la nationalisation de la Banque pour le Commerce et l'Industrie de Madagascar. Les négociations pour la fixation de l'indemnisation n'ont pu encore débiter.
<b>B.M.C.I. (Maroc)</b> Part du Groupe B.N.P. 50 %	1974 1975 1976	837.818 1.089.445 1.453.054	712.057 907.266 1.216.251	55.272 73.119 99.146	33.034 34.268 56.386	4.114 4.775 6.930	Au Maroc dont la situation économique a connu en 1976 une évolution satisfaisante, la B.M.C.I. a largement développé ses ressources et ses emplois. Des augmentations successives de capital ont porté celui-ci en fin d'année à DH 29.000.000.

Noms des Sociétés	Années	Total du bilan	Total des dépôts de clientèle et des banques	Chiffre d'affaires	Fonds propres extériorisés	Résultats exercice	Informations complémentaires
<b>U.B.C.I. (Tunisie)</b> Part du Groupe B.N.P. 50 %	1974 1975 1976	1.066.318 901.679 1.055.320	636.173 687.224 805.485	39.418 41.247 55.590	54.483 57.203 78.291	4.495 4.362 6.088	En Tunisie où s'achèvent les travaux préparatoires du V <sup>e</sup> Plan de Développement, le bilan économique de l'année se révèle positif ainsi qu'en témoigne le P.I.B. en hausse de 9 %. L'U.B.C.I. avec un capital porté à DTU 2.750.000 a obtenu de bons résultats en net progrès.
<b>B.N.P. Canada Inc. ex S.F.C.I.</b> Part du Groupe B.N.P. 91,62 %	1974 1975 1976	543.964 566.986 830.309	491.536 506.475 756.572	55.607 63.362 93.151	24.919 28.458 37.759	5.164 5.515 6.921	Afin de compléter son réseau d'exploitation dans les provinces de l'Ouest Canadien, cette filiale a ouvert une nouvelle agence à Vancouver.
<b>Banco Fiduciario de Panama SA</b> Part du Groupe B.N.P. 80,16 %	1974 1975 1976	919.972 813.909 887.873	669.385 651.189 692.525	103.317 97.217 85.566	15.799 16.861 24.046	1.975 2.307 néant	La stagnation économique de Panama (essentiellement au niveau de la construction qui est un des principaux moteurs de l'économie Panaméenne) et un marché immobilier très calme ont fait que le Banco Fiduciario de Panama, S.A., dont le total du bilan n'a pratiquement pas varié, a dû suivre une politique de emplois très restrictive tout en s'attachant à alléger ses charges d'exploitation et à améliorer son organisation administrative.
<b>Pan Asian Finance Hong Kong</b> Part du Groupe B.N.P. 60 %	1974 1975 1976	31.166 197.648 211.619	11.959 176.152 186.671	696 8.295 11.398	19.134 17.766 21.807	23 291 999	Après deux ans et demi d'existence et malgré une récession qui n'a pas épargné les pays dans lesquels elle opère, la P.A.F.L. témoigne d'une activité croissante.
<b>BANEXI (Groupe)</b> Part du Groupe B.N.P. 99,99 %	1974 1975 1976	859.369 832.258 948.953	749.015 736.286 844.291	51.324 46.919 57.571	81.920 63.978 72.612	- 17.942 11.244 3.131	Les difficultés dues aux circonstances économiques ont eu en 1976 des répercussions sur l'ensemble de l'activité de la B.A.N.E.X.I. Celle-ci a pu néanmoins continuer à apporter à la clientèle de la B.N.P. les services d'une banque d'affaires en matière de négociations d'entreprises et de renforcement des Fonds propres tout en poursuivant son activité immobilière.
<b>NATIOBAIL</b> Part du Groupe B.N.P. 50 %	1974 1975 1976	613.108 858.578 879.458	524.655 680.040 614.580	79.731 102.018 129.345	51.436 82.132 203.370	4.695 8.322 15.088	Le capital a été porté de 80 à 200 millions de francs le 1 <sup>er</sup> Juillet 1976 et, en fin d'année, la moitié de celui-ci a été placé dans le public. Les immobilisations se sont accrues de 15 % et les résultats ont pratiquement doublé.
<b>NATIO ÉQUIPEMENT</b> Part du Groupe B.N.P. 99,99 %	1974 1975 1976	457.133 454.887 529.986	398.086 238.741 309.515	117.195 164.033 221.170	49.917 49.927 62.657	10 229 2.793	Deux faits importants en 1976 pour NATIO ÉQUIPEMENT : • la participation au capital de NATIO CREDIBAIL à hauteur de 20 % (soit pour un montant de 5 MF), • l'augmentation de capital, réalisée le 22 Décembre, portant celui-ci de 50 à 62,5 MF. L'activité a continué de progresser ainsi qu'en témoignent les résultats.
<b>NATIO CREDIBAIL</b> Part du Groupe B.N.P. 99,99 %	1976	28.602		2.942	25.000	2.005	Nouvelle SICOMI du groupe B.N.P. créée au début de l'exercice 1976, elle enregistre au poste "Immobilisations" en fin d'exercice un montant supérieur à 17 millions de F.

## II - Autre filiale

(en milliers de francs)

Noms des Sociétés	Années	Total du bilan	Total des dépôts de clientèle et des banques	Chiffre d'affaires	Fonds propres extériorisés	Résultats exercice	Informations complémentaires
<b>NATIO-INFORMATIQUE (Groupe)</b> Part du Groupe B.N.P. 99,98 %	1974	56.577	Société	87.922	19.488	- 1.307	Le développement du chiffre d'affaires de 8 % a été inférieur à l'évolution des Frais Généraux. Des mesures ont été prises au cours du 2 <sup>e</sup> semestre de 1976 pour rétablir l'équilibre des résultats dans les délais les plus brefs possibles.
	1975	79.131	de	103.617	34.372	- 12.596	
	1976	64.002	Service	119.972	17.612	- 5.359	

## III - Banques et institutions financières associées

(en milliers de francs)

Noms des Sociétés	Années	Total du bilan	Total des dépôts de clientèle et des banques	Chiffre d'affaires	Fonds propres extériorisés	Résultats exercice	Informations complémentaires
<b>S.F.E. (Groupe)</b> Part du Groupe B.N.P. 12,67 % dans S.F.E. Luxembourg	1974	3.855.305	3.024.807	339.298	340.534	38.653	La Société Financière Européenne et sa filiale, la Banque de la Société Financière Européenne installée à Paris, ont maintenu en 1976 une politique prudente en matière de prêts, et leurs résultats ont évolué favorablement, le bénéfice consolidé du groupe marquant un accroissement de 40 % par rapport à 1975.
	1975	4.643.037	3.578.669	322.985	334.575	21.783	
	1976	5.648.589	4.620.949	360.424	442.690	31.058	
<b>B.A.I.I. (Paris)</b> Part du Groupe B.N.P. 14,96 %	1974	1.424.075	1.341.459	81.499	50.000	2.408	Le développement des opérations s'est poursuivi tant dans le domaine du commerce international que dans celui des opérations financières. Dans ce dernier secteur, la B.A.I.I. occupe une place de plus en plus prépondérante parmi les investisseurs bancaires du monde arabe.
	1975	2.564.721	2.364.805	132.357	52.019	4.638	
	1976	4.325.660	3.742.371	238.026	56.657	5.053	
<b>B.I.A.O. (Groupe) Paris</b> Part de la COFIFA 51 %	1974	4.242.016	2.865.457	513.115	87.222	19.176	La B.I.A.O. a poursuivi en 1976 l'effort de réorganisation indispensable à une meilleure coordination de l'ensemble de ses activités. Elle a affirmé un nouveau et important développement des opérations, ainsi qu'en témoigne l'évolution des principaux postes du bilan; le total du bilan atteint en effet 6,6 milliards de francs. Par ailleurs, les bénéfices sont en sensible amélioration. En ce qui concerne l'exercice 1977, les perspectives apparaissent très encourageantes.
	1975	4.778.535	2.983.811	563.841	100.963	23.405	
	1976	6.650.290	4.163.246	672.915	136.381	34.554	
<b>A.E.F.C. (Sydney) (Groupe)</b> Part du Groupe B.N.P. 23 %	1974	534.875	425.180	41.176	49.290	4.083	L'activité et les résultats de la Société demeurent satisfaisants malgré la conjoncture économique en Australie.
	1975	663.730	513.042	63.579	51.538	6.668	
	1976	708.232	523.129	50.905	49.390	6.793	
<b>U.B.A. (Nigéria)</b> Part du Groupe B.N.P. 30,70 %	1974	2.126.866	1.716.589	139.923	64.666	34.936	L'U.B.A. a poursuivi un développement d'une ampleur et d'une rapidité exceptionnelle. Ses résultats sont arrêtés au 31 Mars et il est à noter l'augmentation de la part africaine dans le capital passant de 49 à 60 %, ceci à compter du 30 Septembre 1976.
	1975	3.337.913	3.101.473	201.322	78.915	43.286	
	1976	5.761.443	5.239.397	344.307	118.809	71.962	

66

La B.N.P. est membre d'ABECOR (Associated Banks of Europe), Association constituée en 1974 par 7 banques européennes, parmi les plus importantes de leurs pays, afin de mettre à la disposition de leurs clients, entreprises et particuliers, dans le monde entier, une gamme complète de services bancaires.

L'efficacité d'ABECOR est incomparable : elle repose non seulement sur des ressources atteignant près de 200 milliards de dollars, mais sur son expérience dans le domaine financier international et sur sa rapidité d'intervention qu'elle doit à un réseau de 11.000 agences installées dans 118 pays.

Les banques membres de l'ABECOR sont :

- ALGEMENE BANK  
NEDERLAND, Pays-Bas,
- BANCA NAZIONALE DEL LAVORO, Italie,
- BANQUE BRUXELLES LAMBERT, Belgique,
- BANQUE NATIONALE DE PARIS, France,
- BARCLAYS BANK, Royaume-Uni,
- BAYERISCHE HYPOTHEKEN UND WECHSEL BANK, Allemagne,
- DRESDNER BANK, Allemagne.

Membres associés :

- BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Luxembourg,
- OSTERREICHISCHE LANDERBANK, Autriche.

Associé particulier :

BANQUE DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE EUROPÉENNE, Paris.

NB : Les contrevaleurs ont été calculées sur la base des cours de change officiels en fin d'année.

- (1) dont 144.602 capital non appelé,
- (2) dont 72.041 capital non appelé,
- (3) dont 85.648 capital non appelé,
- (4) compte tenu d'une réserve spéciale pour risques particuliers.

67



Conception et réalisation  
MUNDOPRINT-FRANCE-ÉDITEUR

R.C. Paris 732 057 062

68

Printed in France



**Collège représentant les actionnaires**

A la suite du décret et des arrêtés du 14 avril 1977, la composition du Collège représentant les actionnaires est modifiée comme suit :

MM. Alain de LACOSTE-LAREYMONDIE   Président

Jacques de LAROSIERE de CHAMPFEU   Membre

Hubert DAVOST   Membre

Jacques HIRSCH-GIRIN   Membre

Jean LAPEYRE   Membre

Jean-Pierre LEMAIRE   Membre

---



Juin 1977

**BNP**

### **Message du Président,**

Le tournant qui a marqué l'économie mondiale après l'augmentation du prix du pétrole est encore plus fondamental et plus profond qu'on ne l'a parfois pensé. L'adaptation, trois ans après, à un nouvel équilibre et à de nouveaux paliers d'activité et de croissance, est loin d'être réalisée, et les pays manquant de ressources énergétiques ont vu leurs difficultés de commerce extérieur s'accroître.

La nécessité d'une solidarité internationale commence à être mieux perçue et l'on en arrive au point où l'apparition de déficits chez les pays les mieux pourvus est présentée comme une nécessité. Leur déficit devient leur contribution à l'amélioration de la situation mondiale dans la mesure où ils ouvrent leurs marchés aux exportations des pays qui ont l'absolu besoin de les promouvoir. C'est là un revirement assez étonnant des idées qui est bien le signe d'un nouvel ordre des choses.

En même temps, l'inflation dont les dimensions se sont accrues pour les mêmes raisons est combattue à peu près partout avec des politiques très comparables dans la rigueur. Mais pendant que des mesures intérieures de contrôle monétaire ont été prises, les marchés internationaux ont continué à fonctionner en dehors de toutes contraintes, gonflés par les recyclages de devises en provenance des pays excédentaires. La coexistence des contrôles intérieurs et de la liberté internationale peut paraître anormale; l'utilité d'un marché international n'en est pas moins évidente puisqu'il apporte souvent la seule solution à des problèmes de financement de grandes dimensions.

C'est dans ce contexte mondial rempli de contradictions et souvent paradoxal que se trouve appliquée depuis neuf mois la nouvelle politique économique et monétaire du Gouvernement français. Les résultats les plus nets ont été obtenus dans le domaine du commerce extérieur; les efforts réalisés pour développer les exportations par un nombre grandissant d'entreprises françaises ont contribué à améliorer notre balance des paiements et à favoriser la tenue du franc sur le marché des changes. La B.N.P. s'efforce d'appuyer, sous bien des formes, l'action exportatrice des sociétés françaises et de les aider à accroître leur position sur les marchés étrangers en renforçant son réseau international et ses moyens d'intervention.

Notre Banque a veillé aussi à appliquer la politique très restrictive de crédits dont chacun comprend les raisons actuelles. Il n'est certes pas aisé, dans une telle conjoncture, de concilier les impératifs de contraintes très strictes et l'aide à des entreprises appartenant à des secteurs en crise, souvent confrontées aux graves problèmes du maintien de l'emploi.

Mais c'est dans les difficultés de cette nature que les banques doivent être le plus conscientes de leurs responsabilités par les choix qu'elles ont à faire, les initiatives qu'elles ont à prendre et l'appui qu'elles ont à donner aux entreprises afin de continuer à mettre en œuvre les forces économiques, techniques et humaines dont dispose notre pays.

Pour mieux remplir notre rôle, nous devons renforcer nos moyens d'action et tout particulièrement nos fonds propres, et nous avons à cet égard bien des fois souligné déjà leur insuffisance. Fort heureusement, un pas important vient d'être franchi dans cette direction.

D'abord nos réserves ont été accrues de 500 millions de F; cette augmentation a été obtenue grâce aux résultats de l'exercice 1976 qui ont été convenables et grâce aussi à l'utilisation de 315 millions de F prélevés sur des provisions déjà constituées et ayant payé l'impôt sur les sociétés.

D'autre part, notre principal actionnaire a accepté que le dividende qui devait être versé au titre de l'exercice 1976 soit remplacé par une distribution d'actions gratuites en sorte que le capital va être augmenté de 92 millions de F.

Une étape importante a été ainsi franchie puisque, pour la première fois, le capital a pu être augmenté autrement que par réévaluation des actifs ou par incorporation de réserves, et tous nos actionnaires peuvent se féliciter d'un renforcement des fonds propres extériorisés de la B.N.P. qui s'élèvent maintenant à 2.020 millions de F.

D'autres opérations d'augmentation de capital ont été autorisées par notre Collège dans sa réunion du 31 Mai dernier; en particulier l'application des mesures prévues pour la réévaluation des bilans constituera un nouveau moyen d'augmenter notre capital.

Il est enfin nécessaire de souligner l'accroissement de nos résultats consolidés qui ont atteint 358 millions de F. Ces chiffres témoignent de l'importance et de la vitalité de l'ensemble du Groupe de la B.N.P. en même temps que des préoccupations d'une gestion rigoureuse et efficace dont dépend notre expansion, et par dessus tout de la valeur de nos cadres et de notre personnel.

Pierre Ledoux.